

100 F

TEL QUEL
ISMAÏLA MADIOR FALL

Des honneurs et des errements



P.3

RAPPEL À DIEU DE SERIGNE
CHEIKH KHADY MBACKÉ

Le Khalife de Darou
Mousty n'est plus



P.2

PLAINTÉ DE L'AIDE DE
CAMP DU PRÉSIDENT

Ça se corse pour
Cheikh M. Gadiaga



P.2

FOOT - MERCATO D'HIVER

Les Sénégalais
animent le marché



Cheikh Ndiaye

Sadio Mané

P.11

ITW - JEAN PAUL DIAS (BCG)

“Macky n’a qu’à démissionner
en 2017 et se représenter”

“On s’en fout des Assises. On n’est pas lié par les Assises”

P.4-5



PLAINTÉ DE L'AIDE DE CAMP DU PRÉSIDENT

Ça se corse pour Cheikh Mbacké Gadiaga

Retour sur l'affaire de "l'ami" de Cheikh Amar. Et c'est pour annoncer que les choses se corsent pour Cheikh Mbacké Gadiaga. D'après nos sources, le commissaire Yague de la Division des investigations criminelles (DIC) et ses hommes ont entendu avant-hier Cheikh Mbacké Gadiaga. C'était pour le confronter avec le plaignant, à savoir l'aide de camp du Président Sall, le Colonel Meïssa Sellé Ndiaye. Lors de la confrontation, Gadiaga a donné aux enquêteurs des explications tirées par les cheveux et a reconnu qu'il ne connaissait pas le plaignant. Mais le plus cocasse dans cette affaire, c'est que Gadiaga dispose, selon nos sources, d'enregistrements qui pourraient causer des dégâts à des tiers.

Quoi qu'il en soit, son moyen de défense n'a pas convaincu les policiers qui estiment avoir suffisamment d'indices pour l'arrêter. L'aide de camp Ndiaye a saisi la justice après avoir été informé par les renseignements généraux de



Cheikh Mbacké Gadiaga

ce que Cheikh Mbacké Gadiaga utilisait son nom à des fins peu recommandables. "L'ami" de Cheikh Amar faisait croire à ce dernier, qu'il était au courant de tout ce qui se disait en Conseil des ministres. Pour étayer ses propos, Gadiaga disait au patron du TSE que c'est le Colonel Meïssa Sellé Ndiaye qui lui faisait tout le temps le compte rendu des réunions du Conseil des ministres. Cheikh Amar a-t-il de nouveau porté plainte contre lui, surtout que Gadiaga l'aurait encore roulé dans la farine, à la suite d'une

transaction portant un véhicule ? En tout cas, le patron du TSE a été aperçu hier, dans le bureau du Procureur de la République, Serigne Bassirou Guèye.

D'ailleurs, ce n'est pas la seule plainte qui plane sur Gadiaga. Car, selon d'autres sources proches du dossier, Paco Jackson Thiam menace également de le trainer en justice. Ce n'est pas la première fois que Cheikh Mbacké Gadiaga a eu maille à pâtir avec la justice. D'ailleurs, il est en liberté conditionnelle, depuis la korité passé. Il avait été condamné à 5 ans dont 3 ans assortis du sursis, pour escroquerie au préjudice de Cheikh Amar. Dans cette affaire, il avait fait croire à l'homme d'affaires que le Premier ministre Aminata Touré désirait un prêt de 30 millions de francs CFA pour "équiper ses nouveaux bureaux". Pour mieux, ferrer, le milliardaire, M. Gadiaga lui avait fait croire que Mimi Touré voulait le recevoir. Or, il s'est trouvé que Mimi Touré n'était autre que sa complice Seynabou Diallo, dit Nabou Ozé. ■

DAROU MOUSTY



La communauté mouride et particulièrement celle de Darou Mouhty est en deuil. La deuxième capitale du mouridisme a perdu hier, son Khalife général, Serigne Cheikh Khady Mbacké. Le marabout a été rappelé à Dieu hier matin, à l'âge de 93 ans. Il a été inhumé dans l'après-midi. Le guide religieux repose dans cette ville considérée comme la deuxième capitale du mouridisme. Pour le maire de Darou Mousty, Madiop Bitèye, interrogé par l'Aps, "c'est toute la ville qui est triste", après le rappel à Dieu du guide religieux. "La ville est dans le désarroi, c'est une grosse perte", a-t-il ajouté. Le Khalife de Darou Mousty était "un trait d'union qui rapprochait les familles religieuses", a-t-il poursuivi, tout en soulignant sa sensibilité pour les questions sociales et la cause des enfants, notamment. Le défunt était à la tête du Khalifat de la deuxième capitale du mouridisme, depuis 2003. On lui doit l'agrandissement et l'embellissement de la grande mosquée de Darou Mousty. Selon des sources dignes de foi, le Khalifat revient désormais à Serigne Abass Mbacké. Enquête présente ses condoléances à toute la communauté mouride.

NOMINATIONS

Revoilà Mathiaco Bessane ! Le témoin à charge dans le procès d'enrichissement illicite, à la faveur du Conseil des ministres

d'hier, a été nommé directeur des transports aériens au ministère du Tourisme et des Transports aériens. Cet ingénieur des études de l'exploitation de l'aviation civile a remplacé Nafissatou Fall Diagne. Il y a presque un an, il enfonceait Karim Wade et Samba Diassé pour leur implication frauduleuse dans les sociétés de manutention aéroportuaire Ahs et Abs. Par ailleurs, Baba Ndoeye matricule de solde 611-817H, cadre en tourisme, est nommé directeur de l'école nationale de formation hôtelière et touristique (ENFHT) après avoir quitté la direction de la réglementation touristique. Zeynab Mbengue Wade, administrateur civil, est nommée secrétaire général au ministère du Tourisme et des Transports aériens en remplacement d'Ousseynou Dieng.

DÉMOLITION

Tobago bis aux Maristes. La division de surveillance et du contrôle de l'occupation des sols (DSCOS) a procédé hier à la démolition des habitations irrégulières construites sur ce site de 80 mille mètres carrés. "Ils ont construit ici sans aucun papier. On ne peut pas entrer dans une commune et faire du morcellement sans aviser le maire. On ne m'a jamais associé à une décision", a déclaré Babacar Mbengue, le maire de Hann Belair. Un passage à l'acte, sans oppositions, qui soulage le collectif des habitants des Maristes en bataille depuis trois ans pour la libération de cette emprise.

IRAN/ARABIE SAOUDITE

Depuis l'exécution du chiite Cheikh Al-Nimr, les relations entre Téhéran et Ryad ne sont plus au beau fixe. L'ambassade de l'Arabie Saoudite en Iran a été même saccagée par des manifestants. Depuis lors, la tension

monte entre ces deux pays. Un problème qui ne laisse pas insensible l'Organisation des nations unies (ONU). A travers son Conseil de sécurité, elle condamne "dans les termes les plus vifs, les attaques perpétrées contre l'ambassade du Royaume d'Arabie saoudite à Téhéran et son consulat à Machhad en République islamique d'Iran, lors desquelles les locaux diplomatiques et consulaires ont été envahis et gravement endommagés". Dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères du Sénégal parvenu à Enquête, le Conseil de sécurité des Nations unies se dit "profondément préoccupé par ces attaques".

IRAN/ARABIE SAOUDITE (SUITE)

Toujours sur le problème qui oppose ces deux nations très influentes du monde arabe, les pays membres du Conseil de sécurité des Nations unies "ont demandé aux autorités iraniennes de protéger les biens et le personnel diplomatiques et consulaires et de respecter pleinement leurs obligations internationales à cet égard". Les Etats membres rappellent à l'Iran le "principe fondamental de l'inviolabilité des locaux diplomatiques et consulaires et l'obligation mise à la charge des Etats hôtes, notamment par la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques de 1961 et par la Convention de Vienne sur les relations consulaires de 1963, de prendre toutes les mesures appropriées afin d'empêcher que les locaux diplomatiques et consulaires ne soient envahis ou endommagés, la paix de ces missions troublée ou leur dignité amoindrie".

USA

Bonne nouvelle pour ceux qui veulent renouveler leurs visas amé-

ricains. L'ambassade des Etats-Unis au Sénégal vient d'informer, à travers un communiqué, "qu'à partir du 1er janvier 2016 les citoyens sénégalais qui répondent à tous les critères et qui souhaitent renouveler leur visa dans les 12 mois précédant la date d'expiration ne seront plus tenus de prendre rendez-vous avec un agent consulaire pour un entretien de demande de visa". D'après la source, ils ont juste besoin de "remplir le formulaire de demande de visa en ligne, d'imprimer le DS-160, de payer les frais de demande de visa, et de déposer tous les documents nécessaires à la Section Consulaire de l'Ambassade des États-Unis, les jeudis de 15h à 16h". Cela est possible grâce à la mise en place d'un programme d'Exemption d'Entrevue pour les personnes éligibles au renouvellement d'un visa non-immigrant. Quant à ceux qui ont reçu le visa avant le 1er janvier 2008, le communiqué précise "qu'ils devront se présenter en personne à l'ambassade pour que leurs empreintes digitales soient prises à nouveau".

TEKKI

Les 15 mesures annoncées par le président de la République Macky Sall pour consolider notre démocratie et renforcer l'Etat de droit sont parties pour ne pas être partagées par l'ensemble de la classe politique. Le mouvement Tekki se démarque déjà de cette ligne tracée par le chef de l'Etat. Au sortir d'une réunion de son secrétariat permanent le lundi 4 janvier 2016, le mouvement Tekki/ Émergence citoyenne estime que cette opinion du Président Sall "s'oppose aux conclusions des Assises Nationales qui estiment qu'une réforme profonde de la gouvernance institutionnelle, politique, économique, sociale et environnementale est un préalable à la transformation économique du pays par la mise en pratique du patriotisme économique pour la modernisation de l'agriculture et l'industrialisation". Mieux, les camarades de Mamadou Lamine Diallo, à travers un communiqué parvenu à Enquête, pensent que les "réformes à mener sont clairement consignées dans la charte de gouvernance démocratique des Assises Nationales signée par plusieurs forces politiques, syndicales, citoyennes de notre pays". "Comment tout ce monde peut-il se tromper de diagnostic ?", se demandent-ils.

TEKKI (SUITE)

Restons toujours avec le mouvement Tekki. Lors de la réunion de son Secrétariat permanent, il s'est prononcé sur l'affaire Lamine Diack. Sur cette question, ce parti se lave à grande eau sur les supposées sommes d'argent que Lamine Diack aurait donné à des formations politiques pour faire face à Abdoulaye Wade en 2012. Tekki se démarque pour dire qu'il n'a rien reçu du patron de la Fédération internationale d'athlétisme, "ni directement, ni indirectement". Toutefois les partisans du député Mamadou Lamine Diallo estiment que Lamine Diack "mérite plus de considération de la part des patriotes sénégalais", car jusqu'à présent il est toujours présumé innocent. "A cet égard, il y a clairement une tentative, avec cette affaire, de discréditer les

travaux des Assises Nationales et partant de la CNRI pour organiser leur mise à l'écart dans la nécessaire transformation institutionnelle du pays. Cette campagne orchestrée, entre autres, par ceux qui militaient hier pour la monarchie républicaine dans la génération dite "du concret" et infiltrés aujourd'hui dans l'APR, BBY, le Gouvernement et l'administration, ne passera pas", avertit Tekki.

PDS

Le Parti démocratique sénégalais (Pds) n'entend pas laisser de sitôt le combat pour la libération de Oumar Sarr et des autres membres qu'il considère comme étant des "prisonniers politiques". C'est la fédération départementale Pds de Dakar qui est revenue à la charge, suite à sa réunion tenue le mardi 05 janvier 2016. Dans un communiqué parvenu à Enquête les libéraux considèrent la détention du coordonnateur de leur parti Oumar Sarr comme "illégal" et constitue un "non-respect" de son immunité parlementaire. C'est pourquoi ils "exigent sa libération immédiate" ainsi que celle de Karim Wade et des autres "prisonniers politiques" du régime de Macky Sall. En outre, la fédération départementale du Pds de Dakar exige l'ouverture d'une enquête judiciaire sur l'affaire Lamine Diack. Cela va permettre, d'après les libéraux, "d'identifier et sanctionner tous les coupables et complices sur les aveux de "Lamine Diack" portés sur l'opposition d'alors".

PRISON THIÈS

Les détenus mineurs de la Maison d'arrêt et de correction prison de Thiès seront désormais séparés de leurs co-détenus majeurs. A cet effet, un espace appelé "Cour des mineurs" a été créé dans l'enceinte de la prison. Celle-ci sera inaugurée vendredi prochain, par le Garde des Sceaux, ministre de la Justice. Jusque-là, il n'y avait aucune séparation entre les prisonniers. Or, les textes prévoient une séparation entre hommes et femmes, majeurs et mineurs.

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur général, Directeur de publication :
Mahmoudou Wane
Rédacteur en chef :
Ibrahima Khalil Wade
Rédacteur en chef délégué :
Gaston Coly

Rédaction :
Bigué Bob, Matel Bocoum, Adama Coly,
Georges Diatta, Viviane Diatta, Mame
Talla Diaw, Aida Diène, Ousmane Laye
Diop, Assane Mbaye, Aliou Ngamby
Ndiaye, Fatou Sy, Cheikh Thiam,
Babacar Willane
Correcteur :
Boubacar Ndiaye

Directeur artistique :
Fodé Baldé
Maquette :
Penda Aly Ngom Sène, Bollé Cissé

Service commercial :
maimounaenquete@gmail.com
Tél. : 33 825 07 31 - 778341190
70 746 50 16
Impression : **AFRICOME**

ISMAILA MADIOR FALL

Des honneurs et des errements

Ismaila Madior Fall n'aurait-il pas mieux fait de rester dans le cocon académique ? Après ses récentes sorties empreintes d'un militantisme latent, le constitutionnaliste s'attire les foudres d'une opposition politique, laisse perplexe la communauté estudiantine et une opinion qui s'expliquent de moins en moins les revirements du conseiller des affaires juridiques du président. Malgré une limpidité intellectuelle à laquelle il avait habitué les Sénégalais dans ses interventions, et une révérence restée intacte dans le temple du savoir, le brillant Professeur peine à convaincre, depuis qu'il est aux côtés de Macky.

— OUSMANE LAYE DIOP

La couverture de son œuvre “Les révisions constitutionnelles au Sénégal”, parue en 2011, est sans équivoque, pour les amateurs de la mythologie grecque. Sisyphe roulant un rocher au sommet d'une montagne qui retombe à chaque fois qu'il arrive au sommet. L'allégorie d'une immense gageure reflétant l'état du champ constitutionnel sénégalais. “De 1960 à nos jours, la Constitution a été révisée 37 fois. Sous Senghor, elle a été modifiée 8 fois en 20 ans. Sous Diouf, 14 fois en 20 ans. Et sous Wade, 15 fois en 12 ans (...) Donc, nous sommes un pays stable politiquement, mais instable du point de vue constitutionnel”, défendait-il en janvier 2012, face à un journaliste du Quotidien, alors qu'Abdoulaye Wade s'échinait à vouloir tripatouiller la Constitution pour un troisième mandat.

Quatre ans plus tard, les rôles sont inversés, dans un contexte différent certes. Madior se fait aujourd'hui l'avocat de ce qui ressemble à un tour de passe-passe constitutionnel, en voulant exempter le président de la République, Macky Sall, d'un référendum, pour soumettre son quinquennat ou septennat à l'avis conforme du Conseil constitutionnel. Cette déclaration a mis cet amateur de tennis de table sous le feu de l'actualité : “les avis rendus par le Conseil constitutionnel lient le Président de la République. Il ne peut pas se soustraire à son avis. Il est donc obligé de suivre l'instruction du Conseil, quel qu'il soit”, a-t-il lancé, au cours d'une émission de radio.

Depuis, c'est le branle-bas de combat dans le milieu universitaire. Les interprétations contraires sur l'avis purement consultatif du Conseil fusent et fendillent la carapace de respectabilité dont s'était jusqu'ici recouvert le Professeur, notamment, grâce à ses états de services intellectuels de haute facture. S'il a été épargné par les critiques sur le retard à l'allumage dans l'Acte III de la décentralisation dont il est le président du comité national de pilotage, ses positions sur la constitution d'un groupe parlementaire (15 députés au lieu de 10, avait-il défendu) l'avaient déjà exposé à une première volée de bois vert, en juin dernier, de la part de l'opposition surtout.

Brillant intellectuel

Entendons-nous bien sur un point : IMF est intouchable sur le plan strictement intellectuel. Madior est très respecté. “C'est un spécialiste incontestable du droit constitutionnel, l'un des meilleurs, quoi qu'il ait pu dire. En témoignent ses nombreux



ouvrages. Il est jovial, plus chahuteur que colérique, communique facilement, et est très ouvert d'esprit”, témoigne son collègue professeur Babacar Guèye, pourtant en déphasage avec lui sur la question. A écouter les témoignages élogieux d'étudiants de la faculté de Droit, on aurait épuisé une liste de qualificatifs pour savoir lequel accoler à son titre de constitutionnaliste. Preuve que le gars est une lumière, ce sont deux maisons d'éditions de renommée, Karthala

et L'Harmattan, qui se sont arrachés ses deux œuvres majeures : “Evolution constitutionnelle du Sénégal de la veille de l'indépendance aux élections de 2007”, et “Le Pouvoir exécutif dans le constitutionnalisme des Etats d'Afrique” qui le consacrent définitivement comme un incontournable dans le domaine du droit constitutionnel.

Un de ses anciens étudiants se rappelle de son caractère pointilleux. “Il nous demandait de nous déchausser systématiquement avant d'entrer dans son bureau bien aménagé pour l'examen oral au premier étage de la FSJP. C'est un homme affable, très courtois et très brillant”, s'extasie-t-il ajoutant qu'il était l'un des chouchous des étudiants en compagnie de Samba Thiam et Amsatou Sow Sidibé. A une année de la cinquantaine, Madior a aligné les honneurs dont une agrégation en 2007, et le summum, une nomination comme professeur de chaire titulaire de Droit public par le Cames, quatre ans plus tard. Si une partie de l'opinion a accordé, tant soit peu, de l'intérêt à la fastidieuse question constitutionnelle, la prestance d'IMF y est pour quelque chose. Les lunettes qui surmontent sa gueule d'ange ronde ne sont pas un leurre pour “jouer à l'intello”. Son habillement classe et sur-mesure, des costumes sans cravates, qu'il alterne avec des mises simples (chemises aux motifs sahariens) lui donnent presque un côté bling-bling, à côté

de l'austérité vestimentaire à laquelle nous ont habitué les grands publicistes de renom.

“Bien fait pour lui”

Cependant les positions les plus extrêmes n'hésitent pas à traiter l'ex-directeur du Centre de recherches d'études et de documentation sur les institutions et les législations africaines (Credila) de “danger pour la République”. “Ses positions sont partisans. C'est normal, puisqu'il est conseiller du président. Mais, qu'il arrête de vouloir nous faire prendre les vessies pour des lanternes”, crache Ibrahima Fall en discussion avec ses camarades devant la faculté de Droit en chantier. “C'est bien fait pour lui. A vouloir défendre l'indéfendable, il se perd en raisonnements qui l'enfoncent chaque fois un peu plus qu'il essaie d'en établir le bien-fondé”, lance un autre camarade, un 'maitrisard' désabusé, toujours admirateur du Professeur, mais en contradiction totale avec lui sur cette question. La réprobation est la position la plus partagée par les juristes en herbe qui potachaient au niveau des jardins de la Faculté des Sciences juridiques et politiques de l'Ucad, hier. Enhardies par une vision parcelaire des cours de Droit ou d'arguments avérés, mais mal maîtrisés, les interprétations sont pourtant presque similaires ; recoupant celles de leurs enseignants Abdoulaye Dièye, Amsatou Sow Sidibé, Pape Demba Sy, Ababacar Guèye, et consorts.

Mue politique

Ce monogame, père de quatre enfants également président du comité national de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) a-t-il brûlé ce qu'il avait adoré et adoré ce qu'il avait brûlé ? Affirmatif, à lire les dernières contributions dans la presse toutes aussi assassines et revanchardes, les unes que les autres pour le constitutionnaliste. Thierno Bocoum de Rewmi est le premier à lui tailler des croupières, depuis

l'affaire relative à la constitution d'un groupe parlementaire. Cette fois-ci encore, il n'a pas hésité à rosser les positions partisans du constitutionnaliste. “Ismaila Madior Fall a le don de se tromper, tout le temps, et d'être reconduit pour occuper les devants sur les questions institutionnelles. La raison est qu'il est le seul spécialiste en Droit qui accepte d'entacher sa crédibilité pour prendre en charge des projets sinueux de politiques vicieux qui ont décidé de se jouer du peuple pour faire prévaloir des intérêts basement politiques”, lançait-il dans une tribune.

IMF est incontestablement l'acteur principal de cette première série de la saison politique nouvelle. S'il est établi qu'il est intellectuellement inattaquable, c'est justement le sentiment d'un faire-valoir du locataire de l'Avenue Roume qui laisse perplexe l'étudiant Alassane Dia. “Il ne peut pas nous faire ça. Il ne mérite pas les politiques et ceux-là ne le méritent pas non plus”, se plaint-il. Le Professeur a commis, ou semble avoir commis, (on sera bientôt édifié) l'imprudence de se lancer, sabre au clair, dans une bataille juridique qui semblait perdue d'avance. Erreur apparemment : il donne le sentiment de forcer la main à un peuple qui s'est à peine remis des délires constitutionnels d'Abdoulaye Wade. Alors qu'il aurait pu battre en retraite, durant la trêve des confiseurs, Madior s'est esquivé sur les plateaux de télé et studios de radio, à se forger ses propres éléments de langage juridique qui lui offrent une vision claire du discours présidentiel du 31 décembre dernier, alors que le texte en lui-même n'avait décidément rien de limpide sur le quinquennat, le septennat, ou la tenue d'un référendum, pour la majorité de l'opinion.

Constitutionnaliste toujours respecté ? Qui serait assez téméraire pour soutenir l'inverse ! Bonne pioche pour la politique ? Pas si sûr ! ■

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE Macky Sall consulte Moustapha Niasse

C'est hier que le président de la République a reçu Moustapha Niasse. Une audience qui entre dans le cadre des consultations entamées par le chef de l'Etat en vue des réformes institutionnelles qu'il a annoncées le 31 décembre dernier.

“Conformément à l'article 51 de la Constitution, je recueillerai, au préalable l'avis du Président de l'Assemblée nationale et celui du Conseil constitutionnel”, avait dit le président de la République lors de son adresse à la nation, le 31 décembre dernier. Eh bien, Macky Sall n'a pas perdu de temps pour démarrer ses consultations puisqu'il a reçu, ce mercredi, le président de l'Assemblée nationale. Et c'est Moustapha Niasse, lui-même, qui a confirmé que cette audience entrait dans le cadre des consultations en vue des réformes institutionnelles. “Les 15 réformes annoncées par le chef de l'Etat vont apporter des changements positifs dans l'ordonnancement institutionnel de notre pays. Or, l'article 51 de la Constitution dispose qu'il y a un certain nombre de consultations et de concertations que le chef de l'Etat doit faire”, a laissé entendre Moustapha Niasse à sa sortie d'audience. “Cette réunion, à l'initiative du chef de l'Etat, nous a donc permis d'échanger sur ces points-là”, poursuit le président de l'Assemblée nationale. A l'en croire, l'entretien qu'il a eu avec le chef de l'Etat a été assez long. “Et c'est souvent le cas quand nous nous rencontrons parce que nos échanges portent sur les priorités du Sénégal et des Sénégalais”, dit-il.

Selon Moustapha Niasse, il y a deux types d'opinion dans ce genre de démarches. “Il y a une opinion qu'on peut exprimer pour l'opinion publique. Et il y a une opinion qu'on ne donne ni devant l'opinion ni devant les médias, mais au président de la République”, souligne-t-il. Avant d'expliquer que “le temps n'est pas encore venu” pour exprimer cette opinion.

Dans son adresse à la nation, le 31 décembre dernier, le chef de l'Etat a annoncé un projet de révision constitutionnelle qui apporte des “innovations importantes”. Ces réformes en 15 points concernent : la modernisation du rôle des partis politiques, la participation des candidats indépendants à tous les types d'élection, le renforcement de la citoyenneté par la consécration de devoirs du citoyen, la restauration du quinquennat pour le mandat présidentiel, y compris la question de l'applicabilité immédiate de la réduction à cinq ans du mandat de sept ans en cours, le renforcement des droits de l'opposition et de son chef, l'élargissement des pouvoirs de l'Assemblée nationale en matière de contrôle de l'action gouvernementale et d'évaluation des politiques publiques, l'augmentation du nombre des membres du Conseil constitutionnel de 5 à 7. ■

(LIGNEDIRECTE.SN)

JEAN PAUL DIAS (SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU BCG)

“Macky n’a qu’à démissionner en 2017 et se représenter”

Jean Paul Dias dézingue Ismaëla Madior Fall. Le leader du Bloc des centristes gaïndé (Bcg) n’apprécie en aucun cas la position du conseiller juridique du président de la République qui, selon lui, est en train d’avoir une position de courtisan. L’appelant ainsi à se taire au risque de perdre le chef de l’État, Dias se démarque totalement de la volonté de Macky Sall de réduire son mandat à travers une révision constitutionnelle. Pour le Sg du Bcg, si le président Sall s’entête à vouloir réduire son mandat, il n’a qu’à démissionner en 2017 et se représenter. Seulement, alerte-t-il, si son allié de président s’engage dans cette brèche, il sera battu à plate couture. Entretien.



Vous n’émettez pas sur la même longueur d’onde que le président de la République sur la question relative à la révision constitutionnelle. Qu’est-ce qui motive votre position ?

Je tiens d’abord à rappeler que le Président Macky Sall a été élu par la coalition Macky2012. Je tiens également à rappeler, parce que tout le monde doit oublier cela dans ce pays, qu’il est mentionné Macky2012 au-dessus du bulletin de vote du deuxième tour de l’élection présidentielle de 2012. Ce ne sont pas donc Benno bokk yaakaar et les Assises qui ont élu l’actuel chef de l’Etat. Macky2012 s’était appuyé sur le programme du candidat Macky Sall et ce programme s’appelle Yoonu Yokute. Dans ce programme, il y avait des dispositions et des propositions. Et ce sont ces propositions que nous sommes allés défendre auprès des populations sénégalaises. Nous ne pouvons donc pas nous retrouver aujourd’hui en porte-à-faux avec ces propositions. Pour autant que je me souviennne, aucune de ces propositions ne disait qu’il faudrait qu’il y ait des candidatures indépendantes à toutes les élections. Donc on ne peut pas aujourd’hui l’accepter. Les candidatures indépendantes sont autorisées pour l’élection présidentielle mais avec quel résultat ? Ils n’ont pas fait de meilleurs résultats que vous. Contrairement à ce que disait un de ces fameux professeurs en droit, hier, dans un journal (NDLR: avant-hier), les candidatures indépendantes sont aussi prévues pour les élections législatives. Mais il

y a des conditions qui ne sont jamais remplies. D’ailleurs, les candidats indépendants se réfugient toujours derrière l’investiture des partis politiques pour pouvoir se présenter. Pour rappel, à l’occasion des élections locales de 1996, pour des considérations objectives, le législateur, sur proposition du gouvernement, n’avait pas jugé utile d’autoriser des candidatures indépendantes. Alors, nous ne comprenons pas qu’au moment où ce n’est pas prévu par le Yoonu Yokute qu’aujourd’hui qu’on nous le ressorte. Théoriser les candidatures indépendantes, ce n’est pas de la démocratie, c’est ouvrir la boîte de pandore. Donc nous ne sommes pas d’accord.

A l’époque, c’était le Yoonu Yokute mais maintenant on parle du Plan Sénégal émergent. Ne pensez-vous pas que...

(Il coupe) Rien n’a changé entre-temps. Le Yoonu Yokute est différent du PSE qui est purement économique. Cela n’a rien à voir. Yoonu Yokute est politique. Les partis politiques, selon la Constitution, sont ceux qui doivent concourir à l’expression du suffrage. Ces partis politiques, il y a des obligations sur eux. Ils ne peuvent pas être un parti régional, ethnique, religieux, sexiste, etc... Si demain dans un quartier, toutes les femmes se mettent ensemble et cherchent quelqu’un qui puisse les représenter aux élections, si les gens d’une même religion font la même chose, cela pose problème. Il n’y a qu’à faire en sorte que chacun reste à sa place.

Vous vous êtes toujours opposé à la réduction du mandat présidentiel. Pensez-vous que Macky Sall a aujourd’hui le choix ?

Bcg s’est toujours opposé à cela. Nous sommes les premiers à l’avoir rejeté. Nous ne sommes pas d’accord parce que c’est nous qui avons présenté et élu Macky Sall. Il ne nous a pas dit cela en ce moment-là. J’ai été Conseiller spécial, il ne m’en a

dessus ? Je voudrais vous rappeler qu’Abdoulaye Wade avait fait des déclarations similaires quand il avait dit : “J’ai verrouillé la Constitution, je ne me représente plus”. Quand on a soulevé cette promesse au niveau du Conseil constitutionnel, les 5 sages ont soutenu que la parole de Wade n’est pas une parole d’évangile, que la déclaration du président de la République, tant qu’elle n’est pas transformée en loi, on ne peut pas en tenir compte. Macky Sall s’est rendu compte qu’il ne pouvait pas tenir toutes ses promesses. Maintenant ne venez pas nous pomper l’air avec des “il a dit donc il faut qu’il fasse”. Je dis non ! Tous ceux qui le disent sont des gens pressés. Nous, nous ne sommes pas pressés pour qu’il quitte le pouvoir. On a le droit d’avoir notre opinion. Nous ne l’avons pas élu pour 5 ans, nous l’avons élu pour 7 ans. Dans son discours de nouvel an, il dit que le gouvernement doit avoir son temps de travail. Eh bien, le président de la République a un temps ; un directeur il a un temps ; un ministre a un temps. Et ce temps n’est pas de 5 ans. Pourquoi vous voulez que ce soit cinq ans ?

Mais c’est lui qui s’est engagé à faire cinq ans.

Pendant qu’on y est, pourquoi on ne dit pas 4 ans. Disons 4 ans comme

L’Etat n’est-il pas une continuité ?

Mais on n’est pas là pour continuer le travail des gens, on est là pour faire des choses à soi. Nous ne sommes pas d’accord. Ce n’est pas parce que tout le monde hurle avec les loups que nous, on va le faire. On n’accepte pas.

La révision de la Constitution a toujours été une forte demande populaire avec les multiples tripatouillages constitutionnels connus sous Wade...

(Il coupe) Non, non, non ! Ce n’est pas vrai. Vous ne pouvez pas dire cela. Ce qui a été une forte demande populaire pendant les élections c’est la sanction des gens de l’ancien régime qui avaient volé de l’argent. Ça, c’était une demande sociale mais pas la modification de la Constitution. Je ne suis pas d’accord.

Mais on a connu de multiples tripatouillages constitutionnels...

Oui, c’est pourquoi je dis que ce qu’on devrait faire, c’est de prendre le temps de mûrir la réflexion. Vous savez la CNRI (Commission nationale de réforme des institutions) ne s’est pas cassée la tête. Elle a dépensé des millions pour ensuite venir nous imposer les conclusions des Assises nationales. Nous, on n’était pas membre des Assises nationales. Cela ne nous lie pas. Cette histoire de candidature indépendante est une idée des Assises, surtout des gens de la société civile. Cette histoire de faire un mandat de 5 ans est une idée des Assises. Je voudrais d’ailleurs rappeler que les Assisards étaient même allés plus loin. Ils disaient que le mandat que ferait le premier président après Wade, ça devait être un mandat de transition. Nous, nous ne sommes pas là-dedans. On veut un mandat exécuté sur 7 ans. Maintenant, si Macky Sall tient autant que cela à respecter sa promesse, il n’a qu’à, au bout de 5 ans, démissionner et se représenter. C’est tout, ce n’est pas compliqué. Mais s’il démissionne et qu’il se repré-

.....
“On veut un mandat exécuté sur 7 ans. Maintenant, si Macky Sall tient autant que cela à respecter sa promesse, il n’a qu’à, au bout de 5 ans, démissionner et se représenter. C’est tout, ce n’est pas compliqué. Mais s’il démissionne et qu’il se représente, je vous garantis qu’il sera battu. L’autre alternative, c’est de faire un mandat de 7 ans et de ne pas présenter sa candidature à la prochaine présidentielle. Ce schéma aussi est concevable. Pourquoi donc être là, à faire du fétichisme ?”

jamais parlé. Il ne nous a pas dit en ce moment-là qu’il allait faire cinq ans. Nous l’avons élu pour un mandat de 7 ans.

Mais, c’est le Président Macky Sall qui a promis aux Sénégalais entre les deux tours de l’élection présidentielle de 2012 de réduire son mandat de 7 à 5 ans. Pourquoi donc vous l’encouragez à se dédire ?

Le président de la République, dans le Yoonu Yokute, avait pris l’engagement de diminuer le nombre d’ambassades, il ne l’a pas fait. Pourquoi vous ne lui tapez pas dessus ? Il avait dit qu’il formerait un gouvernement de 25 membres, il ne l’a pas fait. Il avait dit qu’on allait diminuer les agences, il ne l’a pas fait. Pourquoi vous ne lui tapez pas

les Américains. Dans des pays comme les nôtres, je pense qu’il ne faut plus que nos chefs d’Etat fassent 20 ou 30 ans au pouvoir. Mais il faut leur donner un minimum de temps. Je pense que le premier mandat peut être de 7 ans et le deuxième de 5 ans. Ce serait un système spécial sénégalais que les autres pourront copier. Le chef de l’Etat nous a parlé de projets qu’il ne pourra pas finir en 2017. En France, le quinquennat a commencé avec Jacques Chirac, c’était au cours de son deuxième mandat. Mais là-bas, il n’y avait pas de limitation de mandat. Je vous signale qu’Angela Merkel est à son troisième mandat. Si on maintient le quinquennat, ce qui va se passer, c’est qu’on va être contraint de terminer les projets de l’autre avant de commencer ses propres projets.

sente, je vous garantis qu’il sera battu. L’autre alternative c’est de faire un mandat de 7 ans et de ne pas présenter sa candidature à la prochaine présidentielle. Ce schéma aussi est concevable. Pourquoi donc être là, à faire du fétichisme ? Il y a des tas de choses que Macky avait dites et qui n’ont pas été faites. Nous avons été ses compagnons dans ce combat qui n’était pas évident du tout. Nous voulons qu’il fasse les 7 ans. Après, il peut réduire le mandat.

Quel est votre avis sur le référendum annoncé par le président de la République ?

Pendant tout son discours, le président de la République n’a pas prononcé le mot référendum une seule fois. Donc nous, nous soutenons qu’il n’y aura pas de référendum.

D’ailleurs, on ne peut pas faire un référendum sur 15 points en même temps. Le référendum qui vous intéresse vous, c’est sur la réduction du mandat. Sur ce, il n’a qu’à faire un référendum mais il doit passer par le Conseil constitutionnel.

Justement à propos de ce débat juridique, comment appréciez-vous les propos du Pr Ismaëla Madior Fall qui dit que la décision du président de la République de convoquer le référendum est suspendue à l’avis du Conseil constitutionnel ?

Il ne dit pas la vérité. C’est faux. Je vous dis que c’est faux. J’ai fait des études de droit comme lui. Si jamais j’avais voulu être agrégé je l’aurais été. Lorsque le Conseil sera consulté, il dira au président de la République : “Tout ce que vous proposez comme modification, nous avons un avis favorable. Vous pouvez même ramener le mandat à 5 ans. Mais pour l’applicabilité de votre mandat, c’est non parce que vous avez prêté serment de respecter la Constitution. Nous, conseils, sommes incompetents pour vous dire de délier votre serment”. C’est cela que le Conseil va dire, et c’est ce qui est technique. Je vous rappelle que dans son discours, Macky Sall a dit un mandat de 7 ans qu’il est en train de faire. Lui-même l’a dit (il se répète), reprenez les textes. Donc, il reconnaît que le

On a vu le phénomène du “wax waxète” qui a perdu l’ancien Président.

Non, non, Wade n’a pas été battu par le “wax waxète”. Il a été battu parce que le Sénégal ne voulait plus de lui. C’était l’usure du pouvoir et en plus, il y avait la tentative de la dévolution monarchique du pouvoir, des scandales financiers à n’en plus finir. Je ne sais pas quel est le taux de popularité de Macky Sall mais je n’ai pas le sentiment que le peuple ne veut plus de lui. Il faut arrêter. Le paysan ou l’ouvrier qui est de l’autre côté s’en fout complètement que le Président fasse sept ou cinq ans. Le Conseil constitutionnel, d’un point de vue technique, lui dira non et il aura raison. Maintenant ça ne le lie pas. Mais tous les membres du Conseil ont été nommés par le Président Macky Sall. Donc, ils ont fait leur deal par derrière pour nous répondre sur ce qu’on leur a demandé. Ce n’est même pas intelligent.

La composition du Conseil Constitutionnel pose problème parce que les assises avait promis...

(Il coupe) On s’en fout des Assises, on n’est pas lié par les Assises. Moi je n’y ai pas participé et je n’ai pas soutenu quelque chose qui parle des Assises. Cela ne m’intéresse pas. On s’en fout des Assises. Arrêtez de me poser la question, je n’y étais pas.

“Le chef de l’Etat peut dire qu’il ne va pas respecter la décision du Conseil parce qu’il a déjà donné sa parole. Il a le droit, mais cela fait un peu désordre. S’il le fait, quand demain le Conseil dira autre chose, moi aussi je passerai dessus ma jambe. Donc la décision du Conseil ne le lie pas.”

mandat actuel est de sept ans. Maintenant, je ne peux pas préjuger, le Conseil peut sortir d’autres considérants. Cette décision ne lie pas le président de la République, parce qu’il doit aussi demander l’avis du président de l’Assemblée nationale et non celle de l’Assemblée nationale. Avant de donner son avis, le président de l’Assemblée nationale peut consulter l’hémicycle comme il peut ne pas le faire. Je demande d’ailleurs à Moustapha Niasse de dire non. Le chef de l’Etat peut dire qu’il ne va pas respecter la décision du Conseil parce qu’il a déjà donné sa parole. Il a le droit, mais cela fait un peu désordre. S’il le fait, quand demain le Conseil dira autre chose, moi aussi je passerai dessus ma jambe. Donc la décision du Conseil ne le lie pas. Ce qu’Ismaëla Madior Fall a dit, c’est faux. Il a intérêt à se taire parce qu’il est en train d’avoir une position de courtisan. Je suis désolé mais c’est ce qui se passe. La décision du Conseil ne lie pas le Président.

Le Président Sall ne risque pas d’être sanctionné par le peuple, s’il ne respecte pas sa parole?

Je n’en sais rien. Je ne peux pas anticiper sur cela. Tout ce que je sais, c’est que le peuple s’en fout. C’est vous les intellectuels qui êtes là, à théoriser la réduction du mandat, mais pensez-vous que le paysan qui est au fin fond du Sénégal soit intéressé par ce débat ?

Pourquoi vous voulez que j’endosse les Assises ? Je ne le ferai jamais. Le programme Yoonu Yokute avait prévu de porter le nombre des membres de cinq à sept. En Afrique, toutes les organisations de cette nature sont à sept, il y en a même qui sont à neuf. Il est écrit dans Yoonu Yokute que sur les sept sages, l’un est choisi par l’opposition parlementaire, l’autre par la majorité parlementaire et non pas par le président de l’Assemblée nationale. Nous demandons au Président de revenir à ce qu’il a écrit, il ne l’a pas proposé, ni promis, il l’a écrit.

Comment appréciez-vous la situation économique du pays ?

Je pense que le pays fonctionne surtout au plan économique. Mais, c’est difficile car Macky Sall n’est là que depuis trois ans, il a pris le pays à moins zéro. Il fallait d’abord l’amener à zéro avant de progresser. Il faut être juste avec les gens. Le Sénégal est en train d’évoluer dans un sens qui doit permettre à l’horizon 2017 ou 2019 l’autosuffisance alimentaire en riz. Ce qui est vraiment remarquable, aucun régime ne l’a fait, il est en train de le réussir. Il a terminé certains projets de Wade et initié d’autres de grande envergure. Il a beaucoup de mérite. Je vous rappelle que quand Wade est arrivé au pouvoir, il n’a pas voulu terminer le Palais de Justice. Il a fallu qu’il soit contraint et forcé pour le faire. Je crois que le Président Sall fait ce qu’il peut car il n’est pas un magicien.



Mais quelles sont ses chances de rempiler à la tête du pays ?

Je pense que cela dépendra d’abord des époques. Si c’est 2017, dans certaines conditions, il peut être reconduit. Si c’est 2019, il peut être reconduit mais ce sera plus difficile. Vous me direz que c’est contradictoire mais je suis objectif : 2019 ce sera plus difficile mais 2017, je crois que dans certaines combinaisons politiques, il peut passer facilement.

Peut-il toujours compter sur ses anciens alliés de Macky2012?

Je n’en sais rien mais il peut compter sur le Bcg (Bloc centriste gaindé). Je ne peux pas parler pour les autres.

Est-ce que le président de la République vous consulte ?

Non, il ne me consulte pas, je suis désolé. On s’est rencontrés quand on a voyagé récemment au Portugal. Mais ça fait longtemps qu’on n’a pas discuté tous les deux, ce n’est pas important quand même. Ce qui est important, c’est le point de vue, ce n’est pas parce qu’on est avec

situation incombe au ministère de l’Intérieur, pas seulement celui actuel mais aussi tous ses prédécesseurs depuis 2000. En 2000, on devait être autour d’une cinquantaine de partis, aujourd’hui on vous dit 200. Le premier travail que le ministre de l’Intérieur doit faire, c’est de vérifier ses fichiers par rapport au terrain. Le PLS de Ousmane Ngom n’existe plus, il est dans la comptabilité. La Cdp/garab gui de Iba Der Thiam appartient à l’histoire, c’est dans la comptabilité etc., il n’y a que des choses comme cela. Il faut que le ministre de l’Intérieur fasse d’abord sa propre rationalisation. Et ensuite arrêter de reconnaître des partis tous les jours. Donc il faut que le ministre de l’Intérieur balaie devant sa propre porte avant de donner les conditions pour la création des partis politiques. Aujourd’hui créer un parti politique c’est plus facile que créer un commerce or un commerce est une activité économique. Au fur et à mesure, on met des chartes. Par exemple, on doit mettre fin aux coalitions. Les partis politiques doivent se présenter eux-mêmes aux élections. Toute formation politique qui, pendant une période de 5ans, ne s’est pas présentée toute seule à la présidentielle, aux législatives ou aux locales, on la dissout. Ensuite, on dissout tout parti politique qui se présentera sans résultat. Je pense qu’on pourra arriver à avoir une dizaine de partis au Sénégal, mais c’est en faisant monter les critères au fur et à mesure. On a des partis qui

nous dit oui, il faut se limiter à ce que donne le ministre. C’est faux, personne ne le fait.

Qu’est-ce que vous pensez de l’affaire Lamine Diack ?

C’est injuste vis-à-vis de Lamine Diack. C’est un homme respectable, de qualité. Tous ceux qui l’insultent dans la presse sont des gens qui ne lui arrivent pas à la cheville. Ils ne l’ont jamais rencontré ni serré la main et ils se permettent de le juger sur la base d’acte illégal. Les Sénégalais se prononcent sur la base d’une publication de procès-verbal d’instruction et c’est illégal de publier un Pv.

Mais dans ce Pv, L’ancien président de l’IAAF reconnaît avoir pris de l’argent avec lequel il aurait financé l’opposition à Wade. N’est-ce pas un aveu ?

On s’en fout du contenu du Pv, sa publication est illégale, je le conteste. Et puis qui n’a pas financé l’opposition ? Un chef religieux, une confrérie, un parti politique reçoit de l’argent ? Ceux qui ont reçu de l’argent de Lamine Diack ne sont responsables de rien du tout, à mon avis ils n’ont rien à répondre à qui que ce soit. On parle de Y’en a marre dans cette histoire. Mais ce groupe a reçu de l’argent du gouvernement américain, de l’Usaid, du ministre des affaires étrangères de la France, Fabius, alors pourquoi vous ne parlez pas de cela ? Y’en a marre n’a pas à

“On s’en fout des Assises, on n’est pas lié par les Assises. Moi je n’y ai pas participé et je n’ai pas soutenu quelque chose qui parle des Assises. Cela ne m’intéresse pas.”

quelqu’un, qu’on ne défend pas des points de vue et des principes. Nous sommes avec lui mais nous défendons des principes. Nous ne sommes pas pour les candidatures indépendantes aux élections locales, ni pour que la présidence de l’Assemblée nationale désigne les membres supplémentaires du Conseil constitutionnel, mais oui pour l’opposition et la majorité parlementaire.

Le débat sur la rationalisation des partis politiques et leurs financements est posé depuis quelques temps. Qu’en pensez-vous ?

Je pense que la faute de toute cette

n’ont même pas d’adresse. D’ailleurs personne ne peut citer ni le nom du parti, ni celui du leader.

Faudra-t-il donc procéder au financement des partis dans ces conditions ?

Je crois qu’il ne faut pas les financer. Vous, votre journal n’appartient à aucun groupe de presse. Pour quelle raison ceux qui ont à la fois des télévisions, radios et de la publicité sont financés par le gouvernement et pas des journaux qui n’appartiennent à aucun groupe ? Les premiers sont de véritables grosses entreprises à l’échelle du Sénégal, donc pourquoi les soutenir ? On

savoir d’où vient l’argent, il n’y a pas qu’eux, c’est partout pareille, quel scandale il y a ? Pendant ce temps, ceux qui étaient au pouvoir et qui pillaient nos maigres ressources, c’était l’argent de qui ? Notre argent. Par contre l’argent de Lamine Diack n’était pas celui des Sénégalais. Et quand quelqu’un, qui gagne pendant des années, un salaire évoluant entre 15 à 20 millions par mois, vient vous donner l’argent, vous croyez qu’il y a un problème ? Quand Lamine Diack donne aux Assises moins de 10 millions de FCFA, vous croyez que c’est quelque chose ? Ce n’est rien du tout. Il faut arrêter d’insulter les gens quand on ne les connaît pas. ■

MORT DE L'INSPECTEUR OUSMANE FAYE

L'hommage de l'administration pénitentiaire

Décédé mardi des suites d'un malaise en pleine cérémonie d'installation du nouveau directeur de l'administration pénitentiaire, l'inspecteur Ousmane Faye a été inhumé hier. Mais avant d'être porté sous terre, il a reçu les hommages de ses collègues et du ministère de la Justice.



Ousmane Faye

FATOU SY

Hier, la morgue de l'hôpital Principal a refusé du monde venu rendre un hommage ultime à l'inspecteur pénitentiaire Ousmane Faye, décédé mardi, suite à un malaise. Agents pénitentiaires en activité ou à la retraite, policiers, parents et autori-

tés se sont rendus à la morgue où l'ambiance était d'une grande tristesse. Les pleurs de certaines dames se mêlaient parfois à la voix d'un homme qui récitait le Coran. Lorsque l'inspecteur est apparu dans un corbillard enveloppé aux couleurs de la Nation et porté par six agents, plusieurs personnes dont des femmes ont craqué.

Parlant au nom de l'administration pénitentiaire, l'inspecteur Doudou Ndiaye n'a pas tari d'éloges à l'endroit de son camarade de promotion qui, dit-il, a intégré la quatrième promotion de l'administration pénitentiaire, alors qu'il était destiné à une carrière de professeur d'anglais. "Après quatre ans au département d'Anglais, nous avons décidé de faire le concours d'entrée au corps des contrôleurs et en trois mois, nous avons su mémoriser les cours de Droit", a témoigné l'inspecteur. D'après son témoignage, Ousmane Faye "était l'un des plus compétents de sa génération et un modèle pour ses collègues jeunes". L'inspecteur a également salué les qualités humaines de son défunt collègue. Ces qualités ont pour noms : "esprit d'ouverture, sens du dialogue ainsi qu'amour et considération envers son prochain". "Sa carrière fut riche et dense, car il a représenté l'administration pénitentiaire dans les plus hautes instances internationales", a salué l'inspecteur.

Le ministre de la Justice représenté par son secrétaire général, El Hadj Mansour Tall, n'en revient toujours pas de ce décès brusque. "Nous avons été tous surpris par l'im-

édiateté et la soudaineté de l'événement", a-t-il laissé entendre. Mettant tout sur compte de la volonté divine, il dira : "malgré la prompte intervention des secouristes, Dieu en a voulu autrement, car c'est Lui qui décide à l'instant et quand Il veut". Sur sa lancée, il a salué le parcours professionnel du défunt, en soutenant : "sa carrière a été riche, mais Dieu a décidé d'y mettre un terme devant de multiples témoins". L'ancien Directeur général de la Sûreté nationale (Dgsn), le commissaire Codé Mbengue qui est un oncle du défunt a abondé dans le même sens. "C'est la volonté divine, car Dieu avait dit qu'Ousmane rendrait l'âme hier", s'est résigné le policier.

A la fin de son intervention, la dépouille a été acheminée aux cimetières de Gorom à Rufisque où repose désormais l'inspecteur Ousmane Faye emporté par un malaise, mardi, alors qu'il prononçait le discours d'usage de la cérémonie officielle d'installation du nouveau directeur de l'administration pénitentiaire, le Colonel Daouda Diop. Ce dernier était présent à la morgue, de même que son prédécesseur, ainsi que le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et le maire de Bambilor. ■

DÉTENTION, USAGE ET TRAFIC DE CHANVRE INDIEN

Le plus grand dealer de Touba avec 53 cornets



Photo d'illustration

Installé par le président de la République, il y a tout juste quelques mois, l'escadron de surveillance et d'intervention de la brigade spéciale de la gendarmerie de Touba poursuit son travail de sape du côté des trafiquants, usagers et ou vendeurs de chanvre indien. Les hommes de l'Adjudant M. Niang ont mis aux arrêts, en marge d'une opération de sécurisation des personnes et des biens, l'un des plus grands dealers de la ville sainte. Cela s'est passé durant la nuit du samedi au dimanche. M. G a été arrêté tard dans la nuit, alors qu'il s'activait dans la vente de l'herbe qui tue. Il avait sur lui 53 cornets de chanvre indien.

Les pandores l'ont appréhendé en même temps qu'une autre personne du nom d'A.D qui se camait tranquillement. Selon nos informations, le dealer a été filé pendant plus d'une semaine par les gendarmes, à la suite d'une dénonciation anonyme, faisant état d'un intense trafic de chanvre indien dans cette zone. C'est ainsi qu'ils ont mis un dispositif sécuritaire sobre et qui n'a pas tardé à porter ses fruits, vu que le mis en cause a été pris la main dans le sac. Nos informateurs confient que les investigations et les enquêtes se poursuivent afin de mettre hors d'état de nuire toutes les personnes qui travaillent avec M.G. Selon toujours nos sources, leurs arrestations ne seraient plus qu'une question de jours, vu que des pistes sont en train d'être exploitées...

M.G et A.D seront déférés au parquet de Diourbel, sauf changement de dernière minute, ce lundi pour les délits de détention, trafic et usage de chanvre indien.

Il faut signaler que de telles patrouilles se font quotidiennement au niveau de la ville sainte de Touba et souvent de concert avec le dahira Safinatoul Amane. ■

CHEIKH THIAM

CONTENTIEUX ALIOUNE NDOYE ET RÉGIES PUBLICITAIRES

Les professionnels prônent la négociation

La menace d'Alioune Ndoye, mardi dernier d'enlever les panneaux publicitaires des sociétés qui doivent de l'argent à sa commune n'a pas laissée indifférent les annonceurs. Par la voix du président de leur association, Abdoulaye Thiam, ils envisagent de défendre leurs intérêts jusqu'au bout. Mais, ils privilégient toujours les négociations avec le maire.

MAMADOU DIALLO

L'Association des professionnels des régies publicitaires ne se laissera pas faire face à la détermination du maire de Dakar-Plateau, Alioune Ndoye d'enlever les installations d'annonce dans sa commune. C'est ce qu'à fait savoir hier le président de ladite structure, Abdoulaye Thiam joint au téléphone par EnQuête. Selon lui, ils sont toujours en instance de dialogue avec la mairie pour trouver un compromis. "Nous sommes dans une dynamique de négociation", a-t-il expliqué.

Le Directeur général de Regidak se dit cependant très surpris par la sortie de l'édile de Dakar-Plateau. "Le maire était chargé lui-même de conduire cette négociation pour le département de Dakar", s'est-il étonné. Toutefois, il ne nie pas l'existence de la dette réclamée par la commune. D'ailleurs, il indique qu'elle fait suite à un désaccord sur le taux de l'imposition fixé par la collectivité locale. "La taxe était surélevé l'année der-



Alioune Ndoye

nière", a-t-il jugé. D'après lui, c'est ce qui a incité les acteurs à se retrouver autour d'une table de négociation. "Même le maire de la ville de Dakar, Khalifa Sall était dans les dispositions d'harmoniser les prix pour essayer d'avoir un taux raisonnable", a-t-il fait savoir.

Mais à en croire Abdoulaye Thiam, les régisseurs sont en règles vis-à-vis des autres mairies de Dakar, sauf celles de Mermoz-Sacré Cœur et Dakar-Plateau avec lesquelles, ils ont des contentieux. Mais s'agissant des droits de publicité occasionnelle, il précise que

tous les annonceurs sont en règle dans la commune d'Alioune Ndoye. Face aux menaces de ce dernier, le président des professionnels de régies publicitaires soutient qu'il n'y a pas de péril en la demeure. Il promet de recourir à tous les canaux d'information pour passer des annonces dans la capitale. "Les médias sont là aussi. Il n'y a pas que les panneaux pour faire passer une publicité à Dakar", a-t-il avancé.

En attendant, le représentant des régisseurs de publicité promet de prendre langue avec le maire socialiste pour plus d'explication. Il prévoit également de convoquer une réunion de tous les membres de son association, après avoir rencontré l'édile de la commune. Ce dernier a menacé avant-hier lors du vote du budget de sa mairie d'enlever toutes les installations des annonceurs qui n'étaient pas en règle avec sa collectivité pour le paiement de la taxe communale. Car, a-t-il indiqué deux sociétés de régies publicitaires doivent de l'argent à sa mairie depuis l'année dernière. ■

MENACE DE PERTURBATION DE L'ANNÉE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

La malédiction des accords non respectés

L'école sénégalaise n'en a pas encore fini avec les grèves répétitives. Les mauvais résultats causés par la dualité entre le gouvernement et les enseignants n'ont rien changé. Mais au rythme où vont les choses, la sincérité de l'Etat sur la question risque d'être remise en cause.

■ ABDOURAHIM BARRY (STAGIAIRE)

L'accalmie notée dans le système éducatif sénégalais, depuis le début de l'année scolaire, risque d'être de courte durée. Les syndicats d'enseignants menacent de reprendre la grève. En guise de cadeau de fin d'année, plusieurs dirigeants syndicaux du moyen/secondaire ont fait des sorties pour avertir les gouvernants. Le Syndicat de l'enseignement supérieur (Saes) est lui passé à la vitesse supérieure, en déposant un préavis de grève dans toutes les universités du Sénégal. Le motif est le même, pour tous les syndicats : "le non-respect des accords signés par le gouvernement".

Le 30 avril 2015, l'Etat et les syndicalistes avaient signé un accord pour mettre fin aux perturbations. Malgré les engagements fermes des autorités étatiques, sous la direction du Premier ministre, Mahammad Boun Abdallah Dionne, pratiquement aucun point n'a été satisfait. Selon le procès-verbal de cette rencontre, le gouvernement avait promis de satisfaire, entre autres points : les questions de l'habitat social, la validation aux 2/3 des années de volontariat, de vacation et de contractualisation, le régime indemnitaire, la formation diplômante (IA, des titulaires de certains diplômes spéciaux...), la lenteur de la mise en solde et du paiement. Ces accords avaient pourtant suscité un grand espoir chez les acteurs de l'éducation et les parents d'élèves, du fait des garanties du ministre de la Fonction publique. "Le gouvernement a pris des engagements soutenables, en signant un protocole d'accords avec le Grand Cadre des syndicats d'enseignants", disait-elle. Apparemment satisfaite et sûre d'elle, Mme Viviane Bampassy avait ajouté : "Nous venons de très loin, parce que le gouvernement (de l'ancien

régime) avait pris des accords qu'il ne respectait pas. Aujourd'hui, nous pouvons dire que nous n'avons pris que des accords réalistes et réalisables".

Sur la validation, il était prévu un comité ad-hoc qui devait se réunir le 5 mai dernier et rendre ses conclusions au plus tard le 30 juin 2015. Concernant les titulaires des diplômes spéciaux, la commission ad-hoc devait rendre ses conclusions dans un délai d'un (1) mois, à compter du 15 avril 2015, date de sa première réunion. Autrement dit, les conclusions devaient être disponibles, le 15 mai dernier. "Là non plus, aucun résultat", déplorent les syndicalistes.

Pourquoi malgré cette assurance, le gouvernement n'a pas respecté sa parole ? Il est très difficile de répondre à cette interrogation. Ce qui semble être sûr, c'est que le système éducatif est bien parti pour être perturbé cette année aussi. Pour donner le coup d'envoi, le Saes a déjà déposé un préa-



vis de grève, ce mardi. Les enseignants du supérieur accusent le gouvernement de ne pas respecter le protocole d'accords signé depuis le 16 mars 2015. Le document en question englobe plusieurs points, notamment, la réforme des titres universitaires, les budgets des universités, la revalorisation de la prime académique et de la pension de retraite. Les camarades de Seydi Ababacar Ndiaye comptent paralyser les universités, si l'Etat ne satisfait pas leurs revendications.

Donc, le système éducatif continuera à être pris en otage par le gouvernement et les syndicats avec toutes les conséquences que cela engendre. ■

PSE

Le chef de l'Etat engage le gouvernement à maintenir le cap



Le président de la République Macky Sall engage le gouvernement à maintenir le cap pour mieux faire face aux défis structurels de l'émergence. "Il faut travailler sans relâche pour prendre en charge avec diligence, les urgences économiques et sociales légitimes des populations, en vue d'assurer l'amélioration durable de leur bien-être", précise le communiqué du Conseil des ministres de ce mercredi. Dans ce cadre, le Chef de l'Etat a demandé au Premier ministre, selon la même source, d'accorder "une priorité absolue" aux domaines stratégiques qui permettront "d'intensifier" les réalisations du Plan Sénégal Emergent. Le Président de la République a aussi indiqué au Gouvernement l'impératif de procéder à l'exécution diligente de la loi de finances 2016, à travers l'anticipation et la parfaite maîtrise du calendrier de passation des marchés publics. A ce titre, il a demandé au Premier ministre d'organiser dans les meilleurs délais un séminaire gouvernemental sur la mise en œuvre rapide du plan d'actions des ministères pour l'exercice 2016, ainsi que de leurs agendas législatifs et réglementaires. ■

MARIAMA DIÉMÈ

Forfaits Bloqués mobile

détendez-vous, votre budget télécom est maîtrisé

le conseil de l'expert

« L'important c'est de bien estimer vos besoins en communications : choisissons ensemble le forfait qui vous convient le mieux parmi les 8 proposés. »

à partir de 5 000 FHT/ mois

8 forfaits bloqués au choix

de 5 000 à 100 000 FHT selon vos besoins de communication

rechargeables à tout moment

avec les cartes Orange, Orange Money, Seddo Corporate

découvrez aussi les Forfaits Bloqués Internet

une gamme idéale pour la mobilité professionnelle de 500Mo à 10Go

la sérénité change avec Orange
informations commerciales 1416 - www.orangebusiness.sn

30 sonatel

Business Services orange

LIBYE

Plusieurs réservoirs pétroliers ont pris feu dans le Nord après des attaques de Daesh

Au moins quatre réservoirs de brut ont pris feu mercredi autour des ports d'Al-Sedra et Ras Lanouf, dans le nord de la Libye, conséquence des attaques de l'État islamique (Daesh, selon son acronyme arabe). L'émissaire des Nations unies, Martin Kober, a lancé un avertissement aux autorités libyennes.

Selon un communiqué de la NOC (branche dépendant des autorités de l'Est reconnues par la communauté internationale) daté du 6 janvier, quatre réservoirs ont pris feu lundi en raison des combats autour du terminal d'Al-Sedra, le plus grand site de stockage de pétrole en Libye, et celui de Ras Lanouf, situés à l'est de Syrte.

“Nous avons perdu dix de nos hommes depuis le début de l'attaque de l'EI lundi visant les terminaux”, a indiqué à l'AFP un porte-parole des gardes des installations pétrolières présent à Al-Sedra, Ali al-Hassi.

Il n'était pas clair dans l'immédiat si les combats, qui ont eu lieu aussi mardi, continuaient mercredi entre



l'EI et les gardes des installations. Ces derniers reçoivent un appui aérien de la part des forces stationnées dans la base de Misrata (à 200 km à l'est de Tripoli), selon un responsable de l'armée de l'air. Une base contrôlée par Fajr Libya, une coalition de milices qui s'est emparée de Tripoli à l'été 2014 et y a installé un gouvernement, concurrent de celui exilé dans l'Est, à Tobrouk,

lequel a aussi ses propres forces armées.

Les Nations unies tirent le signal d'alarme

Ces affrontements surviennent au moment où l'ONU s'efforce de mettre en place un gouvernement d'union nationale dans ce pays en proie au chaos où deux autorités rivales – l'une basée dans l'Est et

reconnue par la communauté internationale, l'autre siégeant dans la capitale Tripoli – se disputent le pouvoir.

L'émissaire de l'ONU Martin Kober a de nouveau souligné, dans un communiqué publié dans la nuit du 5 au 6 janvier, la nécessité pour le Parlement libyen légitime, basé dans l'Est, d'approuver rapidement la formation de ce gouvernement. “Chaque jour qui passe sans que l'accord soit entériné est un jour de gagné pour l'EI” qui contrôle déjà la ville de Syrte, à 450 kilomètres à l'est de Tripoli, a averti le diplomate allemand.

L'accord politique signé sous l'égide de l'ONU le 17 décembre dernier au Maroc entre les membres des deux Parlements rivaux et représentants de la société civile libyenne, prévoyant la formation d'un gouvernement d'entente nationale basé à Tripoli, doit être soumis à l'approbation du Parlement de Tobrouk le 17 janvier. ■

PAR JEUNE AFRIQUE AVEC AFP

CÔTE D'IVOIRE

Le Premier ministre Daniel Kablan Duncan reconduit

Le gouvernement conduit par Daniel Kablan Duncan a rendu sa démission ce mercredi, en Côte d'Ivoire. Une décision qui intervient deux mois après le début du second mandat du président Alassane Ouattara qui a maintenu dans la journée le Premier ministre à son poste. Le président ivoirien a souhaité “plus d'efficacité” pour ce nouveau gouvernement. Sa démission n'aura duré que quelques heures. Le Premier ministre ivoirien Daniel Kablan Duncan a été reconduit à son poste ce mercredi après avoir remis, dans la journée, sa démission ainsi que celle de son gouvernement. Véritable cheville ouvrière des chantiers du pays depuis l'arrivée du régime en 2011, c'est donc lui qui sera en chargé de former le nouveau gouvernement dans les jours qui viennent. Ce remaniement pourrait être perçu comme une “sanction” de certains ministres dans la gestion de plusieurs crises récentes, comme la grogne dans les universités par exemple.

Rajeunir le gouvernement

Cependant, il reste difficile de prédire une entrée de l'opposition dans la nouvelle équipe. Jusque-là, les 32 ministres que comptait le gouvernement sortant étaient en majorité issus du RHDP, la coalition au pouvoir. Si Alassane Ouattara a tenu à souligner qu'il reverrait la plupart des membres du gouvernement la semaine prochaine, Henri Konan Bédié, son principal allié, président du PDCI devrait lui aussi avoir son mot à dire. Des changements sont donc déjà attendus dans plusieurs départements. Le président ivoirien avait expliqué que maintenir la confiance en son gouvernement était une façon de “louer le travail et les réalisations” des ministres durant son premier mandat. Mais il n'avait pas caché ces dernières semaines vouloir “rajeunir” l'équipe gouvernementale et y intégrer notamment plus de femmes. ■

(RFI)

ESSAI NUCLÉAIRE NORD-CORÉEN

Les condamnations se multiplient



La Corée du nord a annoncé, ce mercredi matin, avoir réussi son premier test de bombe à hydrogène, son quatrième de bombe nucléaire. Même si la communauté scientifique se montre sceptique sur la réussite de cet essai, les condamnations sont nombreuses.

Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunit d'urgence à huis-clos ce mercredi à la demande des Etats-Unis et du Japon. Les précédents tests nucléaires de la Corée du Nord lui avaient valu des sanctions internationales.

Tokyo qualifie cet essai de “grave pour la sécurité du Japon”, et indique qu'il va se coordonner avec les autres pays censés participer aux

pourparlers à six pour la dénucléarisation de la Corée du Nord (Etats-Unis, Corée du Sud, Chine et Russie), des pourparlers stoppés depuis le premier essai de Pyongyang en 2006.

La Corée du Sud très sceptique sur la bombe H

Le voisin sud-coréen émet des doutes sur le succès de cet essai présumé de bombe H, rapporte notre correspondant à Séoul, Frédéric Ojardias. C'est du bluff, selon l'armée et l'agence d'espionnage de la Corée du Sud, qui affirment que l'explosion qui a eu lieu ce matin n'a pas été causée par une bombe thermonucléaire à hydrogène. La Corée du

Nord a déjà dans le passé réussi trois essais de bombes atomiques. Mais une bombe à hydrogène est beaucoup plus puissante. Selon les spécialistes, la magnitude de l'explosion souterraine enregistrée ce matin est similaire à celle de l'essai nucléaire de 2013 : quelques kilotonnes, une puissance bien trop faible pour provenir d'un engin thermonucléaire.

Ceci dit, l'essai n'en demeure pas moins inquiétant : il montre que le programme nucléaire nord-coréen continue d'avancer, essai après essai, malgré les sanctions internationales.

Cette nouvelle crise survient quelques semaines après l'échec de négociations avec la Corée du Sud, et alors que la Corée du Nord se trouve de plus en plus isolée. Le régime voit dans le nucléaire sa meilleure chance de survie.

La Chine embarrassée

Pékin, le principal allié de la Corée du Nord, dit s'opposer “fermement” au nouvel essai nucléaire de Pyongyang, et exhorte le pays à “s'abstenir de toute action qui aggraverait la situation”.

La Chine n'a pas été prévenue de cet essai, précise notre correspondante sur place, Delphine Sureau. Et les habitants à la frontière ont cru à un tremblement de terre... La secousse a fait vaciller le mobilier dans les bureaux. A Yanji, à 35 km de

la Corée du Nord, les habitants sont sortis dans la rue, et les écoles ont dû être évacuées.

Pékin est de plus en plus embarrassé par son allié incontrôlable, et condamne cet essai nucléaire, comme il l'a fait pour le précédent en 2013. La Chine va vérifier s'il s'agit bien d'une bombe à hydrogène, mais dans tous les cas, elle exhorte encore une fois la Corée du Nord à renoncer - pour de bon - à son programme nucléaire, comme elle s'y est engagée.

L'Occident dénonce des violations

Depuis l'annonce de la Corée du Nord, les réactions se sont également enchaînées en Occident. Après les Etats-Unis et la France, l'Union européenne a dénoncé “une violation inacceptable” et une “menace” envers la sécurité de l'Asie du Nord-Est, selon la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini. S'il est confirmé que la Corée du Nord a effectué un essai de bombe à hydrogène, il s'agira d'une “violation évidente” des résolutions de l'ONU et d'un acte “profondément regrettable”, a de son côté déploré Yukiya Amano, le patron de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), basée à Vienne.

Les termes choisis par l'Australie sont plus vifs : pour Canberra cet essai confirme à ses yeux le statut d'“Etat-voyou” de la Corée du Nord.

La Russie appelle au dialogue

Le Kremlin se dit très inquiet, comme le rapporte notre correspondante à Moscou, Muriel Pomponne.

Le président Poutine a demandé que cette annonce d'un essai d'une bombe à hydrogène par la Corée du Nord soit vérifiée. Le ministère russe des Affaires étrangères parle d'une violation grave du droit international et des résolutions des Nations unies : “De telles actions risquent d'aggraver les tensions dans la péninsule coréenne”, où le potentiel de confrontation militaire est déjà élevé. Moscou invite toutes les parties à la retenue, et demande la reprise du dialogue dans le cadre du processus déjà engagé.

La Russie, qui fait partie des 6 pays impliqués dans ce processus de paix, s'était ostensiblement rapprochée de la Corée du Nord l'année dernière. Après avoir trouvé un accord sur la dette nord-coréenne datant de l'époque soviétique, les deux pays avaient annoncé la relance de leurs échanges. Un haut dignitaire coréen avait effectué une visite à Moscou, largement couverte par les médias russes. Les deux pays avaient même annoncé la venue de Kim Jong-un pour les cérémonies du 70e anniversaire de la victoire sur l'Allemagne nazie, ce qui devait constituer la première visite officielle du numéro un nord-coréen à l'étranger. Mais Kim Jong-un n'est pas venu, et l'idylle entre les deux pays semble terminée. ■

(RFI)

MOTS FLÉCHÉS • N° 1328 (FORCE 4)

Obsédante, Rebuter, Patriotes extrêmes, Monnaie caduque, Titubant, Message en tube, Vibration, Essence libanaise, Sybarites, Pas grave, Mangrove à poules, Ragoût, Drôle de dame, Os voisin du tibia, Produits de troncs, Partie orientale, Préserve, Manque de mémoire, L'Irlande en état, Élément de tour, Bourgeois, Rupture, Bouillabaisse, Générale, Ville de Turquie, Marteaux, Partie de glacier, C'est le rithmum, Bruit qui circule, Prénom de Flaubert, Découpage, Plan d'épargne, Coin des flammes, Courant en France, Boutons de mue, Ouverture nasale, Fruit du hasard, Cervidés, Plus en activité, Draps qui protègent, Question d'intérêt, Élément de poule, Renvoyât, Double, Telle une musique, Se moût de, Assassin d'Abel, Désigna, Relatif à un disque, Lecture amusante, Poches de l'abdomen, Pour l'avoir vu (de), Refusa, En partie, Travail de diamantaire, Sérieux, Bordé d'échafaudages, Assez drôle, Avocat réduit, Travaille une pâte, Article du Maroc, Espion de la cour, Avertit, Après une déception, Rogne, Blessure, Purroquet coloré, Plutonium au labo, Tâche de centre, Avec plusieurs unités, Ossements, Eau de bélestat, Exploités, Vanté.

horoscope

Bélier
☞ **Relationnel** : vous saurez prendre le temps de parler de votre relation si vous êtes en couple. Célibataire, vous vous laisserez porter par les événements. ☞ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous ferez preuve d'une grande adaptabilité face aux imprévus. ▼ **Bien-être** : vous aurez parfois des accès de stress.

Taureau
☞ **Relationnel** : vous serez un peu moins disponible mais vous saurez rester à l'écoute. ☞ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous ne devrez pas hésiter à vous remettre en question ou à bousculer certaines de vos habitudes. ▼ **Bien-être** : vous serez peut-être sujet à un peu de fatigue.

Gémeaux
☞ **Relationnel** : jeudi parfait pour envisager de consolider un lien amoureux. Célibataire, votre solitude de cœur vous fera le plus grand bien. ☞ **Quotidien / Boulot / Argent** : ce sera le bon jour pour améliorer une association ou un travail d'équipe. Pour certains, vous devrez faire le point. ▼ **Bien-être** : les autres auront une certaine influence sur vous et votre humeur.

Cancer
☞ **Relationnel** : votre partenaire aura envie de discuter ou de mettre les pendules à l'heure. Attention aux conflits. Pour d'autres, vous serez un peu plus distant. ☞ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous devrez être plus prudent dans la gestion de vos comptes. Pour d'autres, vous devrez apprendre à mieux organiser votre temps de travail. ▼ **Bien-être** : la famille et le travail auront des répercussions sur votre moral.

Lion
☞ **Relationnel** : vous serez bien entouré, surtout si vous êtes en couple. Célibataire, vous ne manquerez pas d'amis. ☞ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous devrez trancher, décider et vous n'aurez pas le droit à l'erreur. ▼ **Bien-être** : encore une journée empreinte de fatigue.

Vierge
☞ **Relationnel** : vous vous efforcerez d'être plus à l'écoute ou plus adaptable. ☞ **Quotidien / Boulot / Argent** : certains de vos projets vous demanderont à vous remettre en question ou à appréhender les événements autrement. ▼ **Bien-être** : vous serez amené à vous interroger sur la manière dont vous gérez votre énergie. Souhaiterez-vous en changer ?

Balance
☞ **Relationnel** : la famille sera encore source d'interrogations ou de discussions. Pour d'autres, vous aurez envie de plus de fantaisie. ☞ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous serez amené à faire un peu de ménage et vous ne craignez pas de mettre un bon coup de pied dans la fourmière. ▼ **Bien-être** : vous devrez puiser dans votre capital énergétique.

Scorpion
☞ **Relationnel** : être dans le partage vous épanouira. Pour certains, vous serez plus zen dans vos échanges. ☞ **Quotidien / Boulot / Argent** : aujourd'hui, vous miserez sur l'organisation et cela vous permettra d'avancer. ▼ **Bien-être** : droit dans vos bottes.

Sagittaire
☞ **Relationnel** : vous serez dans le contrôle total. Ainsi, vous ne vous dévoilerez pas facilement. ☞ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous maîtriserez parfaitement tous les secteurs de votre activité. ▼ **Bien-être** : un peu fatigué mais déterminé.

Capricorne
☞ **Relationnel** : encore une période où la famille sera source de tensions ou de problèmes. ☞ **Quotidien / Boulot / Argent** : tout vous obligera à sortir des sentiers battus ou à bousculer vos habitudes. ▼ **Bien-être** : vous n'échapperez pas au stress, voire au surmenage.

Verseau
☞ **Relationnel** : vous aurez envie de vous sentir en sécurité ou vous aspirerez à évoluer dans un environnement plus propice à l'équilibre. ☞ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous n'aurez rien sans rien. Pour certains, ce sera une période de tensions ou de combats. ▼ **Bien-être** : attention au stress ou à la fatigue.

Poissons
☞ **Relationnel** : vous serez toujours aussi émotif et toujours aussi sensible, voire susceptible à votre entourage. ☞ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous évoluerez dans le brouillard total. Prenez patience et avancez lentement. ▼ **Bien-être** : évitez de vous enfermer dans les doutes ou les craintes.

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N° 1327

■ P ■ C ■ O ■ A ■ B ■ I ■ I ■
SACRAMENTO ■ ANS
■ RAINENT ■ NASAL
ETRANGLER ■ RIVA
■ I ■ NUA ■ I ■ EAU ■ IN
ACOTE ■ SEP ■ MORD
■ I ■ ELBE ■ OH ■ PEA
SPI ■ L ■ ECRASE ■ I
■ ANIER ■ ATTIRE
ETNA ■ OIL ■ ELAVE
■ I ■ MOULE ■ OBIS
SORBETS ■ SA ■ LE ■
■ N ■ EUE ■ RAPIERE
KSI ■ V ■ TOUER ■ SN
■ GARROT ■ ROC ■ E
SENTEUR ■ HONORE
■ VALSE ■ FUSERA ■
SARA ■ STEM ■ SOTS
■ LENS ■ ORES ■ LIE
MU ■ TEST ■ ROLLER
■ EGAL ■ PALIERS

SUDOKU N° 1034

1	2	6	3	7	4	9	5	8
7	5	9	1	2	8	4	6	3
3	8	4	6	5	9	2	7	1
8	9	1	2	6	3	7	4	5
5	6	3	4	1	7	8	9	2
2	4	7	8	9	5	3	1	6
9	7	2	5	8	1	6	3	4
4	1	8	7	3	6	5	2	9
6	3	5	9	4	2	1	8	7

MOTS MELES • N° 636

Médicament liquide à recracher

GARGARISME

SUDOKU N° 1035

						7	2
		3		2			1
7	5				6		
	6		8				
		4			3		9
				4	7		5
6				5			4
8		1					
			3	7	1		

HEURES DE PRIÈRES

HEURES DE MESSE	HEURES DE PRIERES MUSULMANES
• Cathédrale : 7H	• Fadiar : 06:34
• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30	• Tisbar : 14:15
• Saint Joseph : 6h30 - 18h30	• Takussan : 16:45
	• Timis : 18:56
	• Guéwé : 19:56

MOT MÊLÉ EXPRESS N° 637

Mot invariable

AERONEF	CHORIZO	EVASIVE	OPPRIMER
AGRIPPE	CONDENSE	FLORALE	PRET
ALFA	COURROUX	FRANCAIS	PURIFIE
AMALGAME	CUTI	GAIE	QUENELLE
BAPTISE	DETEINT	GODILLE	RECTAL
BIEN	EFFAREE	JAVA	RELEGUE
BILEUSE	ELEMENT	MARITALE	SALARIAT
BURNOUS	EMPESTE	MENAGER	SEDUITE
BUSE	ENGLOUTI	MINERALE	SENS
CAPUCINE	EPILOGUE	MUST	SPONSOR
CHASSER	ETHIQUER	NOIRAUD	TAON

R E G A N E M P E N G O D I L L E B E
A E R O N E F R O N S E D U I T E I E
R L E U G O L I P E G E E R A F F E B
E E E F L O R A L E T L C U T I E N U
E M M A B A Z E T E X U O R R U O C B
S A P I U O M I I I E S T U G A T O O
I G C D R E S N R L R A P E T E L N U
T L H I N P T J A O I A L T R I A D E
P A A T O S P R A R H E M P E S T E N
A M S N U E O A V R C A P U C I N E
B A S M S N I L S I A C N A R F C S L
O O E V I S A V E P P I R G A I E E L
R N R M E S U E L I B R E U Q I R T E

RÉFORMES CONSTITUTIONNELLES

Au nom de la “success story sénégalaise” et de “l’exceptionnalité sénégalaise”

Le 31 décembre 2015, respectant la tradition républicaine, le chef de l’Etat a adressé à la Nation sénégalaise un discours dont la quintessence se résume dans cette phrase : “Ce soir, mes chers compatriotes, j’ai surtout à cœur de vous entretenir de notre idéal d’émergence et de prospérité partagée, dans le cadre d’un Etat de droit rénové et d’une démocratie renforcée”. Cette “politique d’émergence et de prospérité partagée” se décline à travers les réalisations économiques et sociales listées par le président de la République et les programmes et projets en cours de réalisation ou simplement inscrits dans l’agenda du gouvernement. S’agissant de l’Etat de droit et de la

démocratie, Macky Sall a réaffirmé sa volonté de soumettre au peuple un projet de révision constitutionnelle qui comportera 15 mesures innovantes.

Ces annonces ont été suivies d’une controverse portant notamment sur “la restauration du quinquennat pour le mandat présidentiel, y compris la question de l’applicabilité immédiate de la réduction à cinq ans du mandat de sept ans en cours”. Et les regards sont tournés depuis lors vers le Conseil constitutionnel, la juridiction qui va donner son avis sur la question de l’applicabilité immédiate ou non de la réduction du mandat de 7 à 5 ans, en attendant le référendum. Cette controverse doit aller au-delà du pro-

blème classique d’interprétation des textes juridiques. Si les juges du Conseil constitutionnel doivent dire le droit, ils devront aussi sonder le cœur du chef de l’Etat, auteur des réformes annoncées. Ils donneront ainsi une nouvelle illustration à la vitalité de notre démocratie et de ses acteurs. Loin des conservatismes et des querelles juridiques, il s’agit de s’inscrire dans une mouvance progressiste qui rappellera encore une fois le génie de notre peuple et les grandes leçons démocratiques qu’il peut servir à l’humanité.

En Afrique, le Sénégal est considéré depuis longtemps comme une vitrine de la démocratie pour avoir été l’un des précurseurs du multipartisme au moment où la dictature et

les coups d’état étaient la règle sur le continent. L’inauguration du multipartisme par Senghor, son départ volontaire du pouvoir en 1980, les alternances en 2000 et 2012 sont autant d’éléments qui ont conforté la “success story sénégalaise” déjà évoquée par D C Obrian. Mieux, au moment où la question de l’ancrage de la démocratie sur le continent se pose avec acuité à cause des tripotillages des constitutions dans une volonté de perdurer au pouvoir, il s’agit pour le Sénégal de revisiter cette “success story” et de montrer qu’il existe une fois de plus, en toute modestie, “une exceptionnalité sénégalaise”. Il s’agira ainsi de donner le “feu vert” au chef de l’Etat afin de poursuivre cette œuvre démocratique



Ousmane I. Dia

qui est le résultat d’un processus difficile d’essais et d’erreurs, d’une série de choix entre efficacité et équité, stabilité et changement, le résultat des efforts de générations d’hommes et de femmes mus par la seule volonté d’offrir au citoyen sénégalais ce qu’il y a de meilleur au fil de l’histoire. Alors, l’idéal d’émergence et de prospérité partagée dans le cadre d’un Etat de droit rénové et d’une démocratie renforcée” prendra tout son sens. ■

OUSMANE IBRAHIMA DIA
Journaliste à l’APS

Les îles du Saloum pour un Sénégal émergent

La visite d’un citoyen lambda dans une contrée quelconque de surcroît terroir de ses ancêtres peut être considérée comme un fait anodin.

Cependant visiter un terroir tel que les îles du Saloum notamment l’île de Moundé située dans la commune de Djirnda département de Foundiougne peut sembler un fait majeur du fait de la difficulté d’accès du lieu et aux rudiments du monde moderne que sont l’eau potable ; les infrastructures sanitaires et l’électricité, des situations de manque que ces braves et dignes populations Niominka ont rarement des canaux d’expression à l’image des autres localités du Sénégal.

En effet même pour participer aux émissions interactives et pouvoir faire part de ses difficultés il faut au moins disposer de l’électricité ne serait ce que pour allumer son poste radio ou son téléviseur ou recharger son téléphone portable.

Loin de moi l’idée de vous faire un carnet de voyage touristique mais juste me donner le droit de parler au nom de ces populations qui me l’ont demandé au cours de notre visite et le sentiment qui m’anime.

Après une journée entière passée avec ces populations nous avons choisi la voie écrite en attendant peut être comme elles l’ont souhaité une audience pour transmettre au chef de l’Etat l’espoir que ces îles du Saloum placent en sa personne et en son mandat.

Cependant avant la présentation de la situation sociale que vivent les populations des îles du Saloum permettez-nous de vous présenter de façon très brève ce qui fait la particularité des îles du Saloum ainsi que les personnes qui font sa fierté.

Les îles du Saloum c’est d’abord l’enclavement, à titre d’exemple il faut 1h30mn de pirogue pour rallier Mondé en provenance de Ndangane



Sambou. Les îles du Saloum ce sont ces localités qui ont vu naître l’historien Cheikh Faty Faye de Dionewar et l’honorable député Famara Sarr de Niodior ; l’honorable député Lamine Sarr de Djirnda, l’économiste Felwine Sarr et l’écrivaine Fatou Diome de Niodior ; Mamadou Lamine Thior ancien Dg de la poste originaire de Dionewar ; les journalistes Mamadou Thior de Thiallane et Moussa Thior de Moundé, sans oublier le défunt régisseur des prisons Lamine Thior ainsi que le cinéaste Amadou Thior ; le docteur Papa Moussa Thior et Lamine Thior de Mar Iothie et les lutteurs Yakhya Diop Yekini de Bassoul et Bouba Moundé et les anciens internationaux sénégalais Lamine Diatta de Thiallane, Arfang Kor Daba Sarr de Djirnda et Fode Toure l’enfant chéri de Dionewar pour ne citer que ceux là.

Cependant si nous avons décidé de prendre notre plume ce n’est point pour faire l’éloge des populations des îles ni pour vendre sa destination qui sera faite lors de nos écritures futures mais plutôt pour partager la journée vécue avec ces populations qui manquent de tout mais si fières et si dignes dans la souffrance.

Comparaison faite on a constaté que pas une journée ne passe sans

que l’on entende ou que l’on voit des manifestations de colère de populations avec des foulards rouges ou barrant la route pour réclamer de l’eau ou de l’électricité ; des moments de colère bien appréciés par certains confrères cela pour des heures ou des jours vécus sans électricité cela au moment ou de l’autre côté du fleuve Saloum dix-neuf îles abritent des populations qui n’ont point de route à barrer et n’ont point de médias pour relayer leurs difficultés et dont le courant continu demeure une exception et le courant discontinu la règle et l’eau potable un luxe .

En effet à Moundé à l’image des autres îles du Saloum, l’électricité n’y arrive que de 19 heures à 23 heures et s’il vous plaît chaque concession doit cotiser 5000 f pour l’achat du gazoil qui fait fonctionner le défectueux groupe électrogène jusqu’au 25 du mois, et cette situation n’émeut point ceux la qui envahissent les ondes des radios des que la Senelec a des difficultés.

Autre difficulté des populations des îles du Saloum l’accès à une éducation de qualité car au village de Moundé, à l’image des autres îles c’est à la communauté de construire son propre collège avant de pouvoir en bénéficier et même si tel est le cas

les professeurs et les tables bancs ne sont pas au rendez vous.

Autre difficulté la sante ; point de poste de sante encore moins d’infirmière ; d’ailleurs à Djirnda chef lieu de la commune l’infirmière chef de poste et la sage femme ont plié bagages ; les malades sont transportés d’urgence en pirogue artisanale vers le centre de sante le plus proche qu’est Foundiougne et pour cela il faut au minimum 2 heures de pirogue et la dernière patiente en provenance de Moundé est décédée au cours de son évacuation et cela remonte à un mois.

Autre difficulté l’accès des femmes aux financements. Ces braves insulaires qui transforment les produits halieutiques ainsi que les fruits et légumes n’ont jamais eu d’accès aux financements d’où l’urgence de penser à elles. Cependant ces difficultés n’enlèvent en rien l’espoir que ces populations portent au président Macky Sall et elles n’ont pas manqué de nous le signifier car avec le Président Sall l’espoir est permis dans les îles.

En effet le président Macky Sall a été le seul et unique premier ministre du Sénégal à avoir visité les îles du Saloum .Depuis lors beaucoup de régimes sont passés sans même qu’un ministre voir même un Directeur national ou un gouverneur ne traverse le fleuve Saloum pour aller rencontrer ces populations de Moundé, Djirnda, Ngadior Fambine Baout ; Felire ; Diamniadio ; Velingara, Mayaro Fangue, Fayako. Hormis cela le président de la République avait dans son discours de lancement de la saison touristique 2014 lancé un invite à la promotion de la destination Sénégal en citant même les îles du Saloum ; ce qui nous avait d’ailleurs fait plaisir et fait nourrir beaucoup d’espoirs.

Ajouter à cela le fait que c’est durant son magistère qu’enfin l’eau potable va couler dans les îles du

Saloum et les travaux de raccordement sont en pleine exécution sans oublier le désenclavement avec le pont de Ndakhonga inauguré récemment et qui est une porte d’entrée essentielle pour les îles du Saloum.

Autant d’éléments qui nous font nourrir de l’espoir que les problèmes d’infrastructures sanitaires ; d’électricité ; du financement des femmes ; de l’emploi des jeunes seront bientôt de mauvais souvenirs.

Et depuis cette visite que nous avons effectué dans les îles du Saloum nous avons choisi de faire de la politique au nom et pour les îles du Saloum car comme le disait Winston Churchill : “j’ai été élevé à ce stade de la civilisation ou tout le monde se plaisait à admettre que les hommes naissent égaux” donc si cela s’avère vrai les populations des îles du Saloum doivent avoir accès aux mêmes privilèges que ceux de la terre ferme.

Ainsi après cette tournée effectuée à Moundé les îles du Saloum ont décidé d’accompagner le président dans sa vision pour le Sénégal afin que les îles du Saloum ne ratent pas le train de l’émergence ; accompagner le président afin que les îles du Saloum soient au courant de ses ambitions pour le Sénégal ; accompagner le président pour promouvoir la destination des îles du Saloum ; accompagner le président pour que les îles du Saloum tirent le maximum de profits du plan Sénégal émergent ; accompagner le président pour que l’électricité ne soit plus un luxe dans les îles du Saloum ; accompagner le président pour continuer et pérenniser les illustres œuvres de Mamadou Lamine Thior ; accompagner le président pour que l’émigration clandestine ne soit plus le seul recours des jeunes et enfin accompagner le président dans les îles pour que les souffrances des femmes et des hommes soient atténuées. ■

MOUSSA THIOR
Directeur du cnid/ Ministère de la Jeunesse
/ Responsable politique APR
Moundé-île du Saloum

FOOT - TRANSFERTS

Les Sénégalais au cœur du mercato hivernal

Cheikh Ndoeye, Henri Saivet, Kalidou Koulibaly, Sadio Mané, Baye Oumar Niasse, Issiar Dia, Lamine Gassama, Ibrahima Baldé... Les noms de plusieurs Sénégalais évoluant dans les championnats européens circulent sur le marché des transferts de cet hiver.

— ADAMA COLY & LOUIS GEORGES DIATTA

Le mercato d'hiver s'est ouvert en Europe depuis le samedi 2 janvier 2016. Et comme à chaque fois, les Sénégalais animent fort la période des transferts. En ce début d'année 2016 particulièrement, de grands clubs s'intéressent à des pensionnaires de la Tanière des Lions de la Teranga. Mais rien ne s'est concrétisé pour le moment pour les Sénégalais, à l'exception du défenseur Yaya Sané.

Yaya Sané s'engage avec Brest

Yaya Sané est brestois (Ligue 2 française) depuis lundi dernier. Le défenseur central sénégalais jouera désormais sous les couleurs du club entraîné par Alex Dupont. En provenance du FK Bodø Glimt, en Norvège, il est lié avec le club breton pour les six prochains mois, plus une année en option.

Saivet s'approche de Newcastle...

L'intérêt de Newcastle pour Henri Saivet a été rendu public depuis le début de l'année. Mais ce mardi, la presse a fait état d'une discussion entre le joueur et les Magpies. Selon Footmercato.net, la valeur du milieu de terrain des Girondins de Bordeaux serait fixée à 4 M€ par son club. A 25 ans (17 matches - 2 buts en L1 cette saison), l'international sénégalais pourrait connaître sa première expérience étrangère dès les semaines à venir. Le milieu de terrain des Lions a été formé à Bordeaux où il a signé son premier contrat professionnel durant l'été 2007.

...Recalé par Kalidou Koulibaly



Le défenseur des Lions évoluant à Naples n'est pas séduit par les Magpies. Titulaire en charnière centrale dans son club, Kalidou Koulibaly a snobé Newcastle. "C'est un club en difficulté, qui joue pour éviter la relégation, alors qu'il évolue dans une équipe qui joue le titre, a justifié son agent Bruno Satin. Il n'y a eu aucune discussion à ce sujet avec Naples".

Sadio Mané très convoité

Longtemps annoncé sur les tablettes de Manchester United,

Sadio Mané reste toujours un joueur de Southampton. Les Red Devils sont même passés à la vitesse supérieure en proposant un salaire de 110 millions F Cfa par semaine à l'attaquant sénégalais. Mais son coach, Ronald Koeman, reste ferme. Et les Saints comptent bien résister à toutes les offres de transfert de leur meneur de jeu. Le jeune joueur de 23 ans passé par le FC Metz est aussi convoité par le Bayern Munich. Il serait également suivi par Chelsea qui compte se renforcer pour rebondir en championnat où il est mal classé (14e, 23 pts).

Baye Oumar Niasse apprécié en Angleterre



L'ancien joueur de l'Union sportive de Ouakam (Uso), Baye Oumar Niasse, serait très apprécié en Premier League. Annoncé du côté de Chelsea ce lundi, l'attaquant du Lokomotiv Moscou serait également suivi par Manchester United. Autant dire que les attaquants sénégalais ne laisseraient pas insensible les Red Devils. Ceux-ci font des pieds et des mains pour enrôler Sadio Mané. Auteur de 12 buts et 10 passes décisives depuis le début de la saison en Russie, Niasse commencerait à susciter l'intérêt du club anglais qui serait prêt à passer à l'offensive. Une offre de l'ordre de 15 millions de Livres Sterling est avancée par un média britannique. Le joueur de 25 ans, pisté aussi par Tottenham, aurait une valeur estimée aux alentours des 20M€. Selon certains médias européens, l'Olympique de Marseille, de même que Fenerbahçe, aussi serait sur les rangs pour recruter l'international sénégalais.

Cheikh Ndoeye aussi

Le capitaine du SCO d'Angers affole également la Premier League anglaise. Auteur d'une première moitié de saison exceptionnelle, Cheikh Ndoeye a fini de séduire les clubs d'outre-Manche. Stoke City et Manchester City avaient déplacé des scouts en France pour superviser le milieu de terrain international sénégalais. Chelsea, Southampton, Crystal Palace courtisent aussi l'ancien joueur de Créteil. Agé de 29 ans, Ndoeye a découvert la Ligue 1 l'été dernier.

Bastia suit Ibrahima Baldé

En quête d'un renfort pour muscler son attaque, Bastia observe avec attention la situation d'Ibrahima Baldé (26 ans), au Kuban Krasnodar depuis 2012. Problème, le Sénégalais, qui pourrait se libérer de son contrat, dispose d'un gros salaire en Russie, ce qui serait un frein à son éventuelle arrivée.

Issiar Dia quitte le GFC Ajaccio

Il n'aura tenu que six mois en Corse. Arrivé durant l'intersaison, Issiar Dia va quitter le GFC Ajaccio. L'information est confirmée par le club. "On est un petit peu déçu avec la mauvaise expérience avec Issiar Dia. Pas sur le plan humain, mais, malheureusement, il n'a pas réussi à enchaîner les matches. Quand il a joué, on a vu qu'il avait de grosses qualités", a dit le directeur sportif du Gazélec Ajaccio, Christophe Ettori. Issiar Dia a eu du mal revenir à son meilleur niveau. Agé de 28 ans, l'attaquant sénégalais a connu 5 titularisations en 11 apparitions en Ligue 1. "Mais on s'est séparé à l'amiable, parce qu'il voulait repartir dans des championnats où l'exigence au quotidien est moins importante qu'en Ligue 1. On ne peut pas se permettre d'avoir des garçons qui ont du mal à enchaîner les matches. La déception n'est pas sur la personne ni même sur le joueur, mais sur le fait qu'il n'ait pas réussi à revenir et à enchaîner à ce niveau physique. On a décidé de se séparer", a confié Christophe Ettori sur Footmercato.net. Dia pourrait retrouver le Qatar cet hiver. Son ancien club d'Al-Kharitiyath voudrait l'enrôler de nouveau.

Lamine Gassama a refusé Sunderland



Le nom du joueur formé à l'Olympique Lyonnais est également évoqué sur le marché. Mais Lamine Gassama a refusé de répondre favorablement à Sunderland. "C'est au niveau des conditions que ça a bloqué. Pour moi, c'était difficile d'aller à Sunderland sans garanties, c'est-à-dire dans un premier temps par rapport au maintien vu qu'ils sont actuellement dix-neuvième. Donc pour moi c'était assez difficile d'y aller même si pour moi ça reste un rêve de jouer en

REVUE TOUT TERRAIN

FOOT

Didier Drogba arrête sa carrière

Didier Drogba a pris sa décision. D'après des sources canadiennes, l'Ivoirien a appelé le président du club de l'Impact Montréal pour lui faire part de l'arrêt de sa carrière. Drogba va intégrer le staff de Guus Hiddink à Chelsea. Il sera donc sur le banc des Blues face au Paris Saint-Germain en huitièmes de finale de la Ligue des champions (16 février - 9 mars). Reste désormais à régler l'indemnité de départ entre la MLS et le club londonien mais cela ne devrait pas entraver la volonté de l'ex-attaquant de rejoindre son ancien club.

REAL

Zidane, c'est "une folie" pour Hitzfeld

Depuis la nomination de Zinédine Zidane au poste d'entraîneur du Real Madrid, de nombreux acteurs du football se montrent enthousiastes pour l'ancien meneur de jeu des Bleus. Mais ce n'est pas vraiment le cas pour l'ancien coach du Bayern Munich Ottmar Hitzfeld. "Zidane n'a pas de véritable expérience d'entraîneur et vit seulement sur son illustre nom de joueur. Pour lui, c'est comme gagner le jackpot au loto. C'est une folie, a lâché le technicien suisse au journal Blick. Zidane n'a rien prouvé comme entraîneur et il est désormais en charge des plus grandes stars mondiales. C'est une tâche incroyablement difficile même si j'espère que cela se passera bien pour lui." Zidane pourra être jugé dès ce samedi (19h30) lors de la réception de La Corogne en championnat.

CHELSEA

Witsel toujours dans le viseur

Déjà courtisé l'été dernier par Chelsea, le milieu du Zénith Saint-Petersbourg, Axel Witsel (26 ans, 18 matches et 1 but en championnat cette saison), serait toujours dans le viseur des Blues. D'après le Daily Mail, l'international belge pourrait rapidement faire l'objet d'une offre de la part du champion d'Angleterre en titre. Les dirigeants russes réclameraient au moins 20 millions d'euros pour l'ancien joueur du Benfica Lisbonne. Une somme loin d'être effrayante pour Chelsea. Witsel est actuellement lié à son club jusqu'en juin 2017.

FIFA

Le Prince Ali juge Blatter et Platini "irresponsables"

Dans un entretien accordé mardi aux médias britanniques à Londres, le Prince Ali, candidat à la présidence de la FIFA, a dénoncé l'accord oral passé entre Sepp Blatter et Michel Platini pour un travail de conseiller payé neuf ans après et qui

leur a valu une suspension de huit ans le mois dernier. "À notre époque, avoir un accord oral, c'est totalement irresponsable, estime le prince jordanien. Il faut être ouvert et en mesure de rendre des comptes. C'est juste la façon normale de faire des affaires."

REAL

Une folie pour Hazard ?

Avec l'arrivée de Zinédine Zidane sur le banc du Real Madrid, la rumeur d'un recrutement d'Eden Hazard (25 ans, 19 matches en Premier League cette saison) a enflé ces dernières heures. La presse britannique s'en donne à cœur joie et le Daily Star évoque ce mercredi une offre de 136 millions d'euros pour recruter l'ailier belge de Chelsea l'été prochain ! De son côté, le Daily Mirror annonce un possible échange entre l'ancien Lillois, très apprécié par le nouveau coach merengue, et Gareth Bale, annoncé très touché après le départ de Rafael Benitez qui avait tout fait pour le mettre dans les meilleures conditions. Un Gallois également courtisé par Manchester United et Manchester City.

MONACO

Plusieurs Brésiliens pistés

Actuellement 2e de Ligue 1, l'ASM Monaco cherche à recruter un défenseur central lors de ce mercato hivernal. Pour trouver le profil idéal, le club de la Principauté prospecte notamment au Brésil. Selon L'Equipe, les Monégasques auraient coché les noms de Felipe (Corinthians), Marlon (Fluminense), Jackson (Internacional) et Jemerson (Atletico Mineiro). Pour le moment, l'ASM ne dispose que de trois défenseurs centraux de métier (Carvalho, Raggi et Wallace) d'où sa volonté de se renforcer dans ce secteur de jeu. Le défenseur parisien Presnel Kimpembe (20 ans, 1 match en L1 cette saison) est également pisté même si le Paris Saint-Germain ne semble pas vendeur.

ITALIE - 18^e JOURNÉE

Mardi

Genoa - Sampdoria 2-3
Hinter - Udinese - Atalanta 2-1
Palermo - Fiorentina 1-3
Juventus - Hellas Vérone 3-0
Chievo Vérone - AS Roma 3-3
AC Milan - Bologne 0-1
Sassuolo - Frosinone 2-2
Lazio Rome - Carpi 0-0
Empoli - Inter Milan 0-1
Naples - Torino 2-1

ANGLETERRE - L. CUP (DEMIES ALLER)

Mardi

Stoke City - Liverpool 0-1
Hier
Everton - Manchester City 2-1

ESPAGNE - COUPE (8ES)

Ath. Bilbao - Villarreal 3-2
Mirandes - La Coruna 1-1
Valencia - Granada 4-0
Betis - Sevilla 0-2
Barcelona - Espanyol 4-1
Vallecano - Atl. Madrid

premier temps". En fin de contrat en juin prochain, Gassama intéresse également Hoffenheim, Malaga, le FC Bâle et Southampton.

Moussa Konaté : OM ou Hanovre ?

Plusieurs clubs ont manifesté leur intérêt pour l'attaquant sénégalais du FC Sion (Suisse). D'après des sources, Hanovre (Allemagne) veut concurrencer l'Olympique de Marseille sur le dossier de Moussa Konaté. ■

LUTTE - 3^e JOURNÉE DU TOURNOI TNT

Ama Baldé ok, le 24 janvier retenu

Ama Baldé a finalement accepté le report de la 3e journée du tournoi d'Excaf pour la promotion de la Télévision numérique terrestre (TNT). D'après les infos, les organisateurs ont calé ce rendez-vous au 24 janvier, au stade Demba Diop.

■ ASSY GAYE

Aucun (ou presque) nuage ne plane plus sur la tenue de la troisième journée du tournoi d'Excaf organisé dans le cadre la promotion de la Télévision numérique terrestre (TNT). Après des mésententes et des désaccords multiples, le camp d'Ama Baldé est revenu à de meilleurs sentiments. L'écurie Falaye Baldé a, depuis lundi soir, décidé de se conformer à la volonté de son adversaire Gouy Gui qui a fait reporter cette 3e journée à deux reprises. Cette décision serait motivée par l'intervention de leurs marabouts qui leur ont rassuré une bonne fin au soir de leur combat. C'est finalement la date du 24 janvier qui est retenue pour tenir cette journée tant attendue par amateurs de lutte et qui

va déterminer le vainqueur du tournoi.

Une date qui semble être la bonne, vu que toutes les parties ont donné leur accord. Abdou Bakhoum, le manager d'Ama Baldé, devrait même aller régulariser le combat hier ou ce jeudi.

C'est donc un ouf de soulagement pour les organisateurs et les férus de lutte. Parce que le camp d'Ama avait opposé un niet catégorique de lutter après l'énième renvoi. Guédiawaye, où habite Gouy Gui, ne voulait pas se déplacer en Gambie où les organisateurs avaient l'intention de tenir les combats. La raison : cela ne figurait pas dans le contrat. Excaf a dû se plier et la piste gambienne a été finalement annulée. C'est le stade Demba Diop qui abritera les combats.

Chez Tapha Tine et Zoss, qui vont s'affronter lors de ce 3e acte, le choix de la date et de l'endroit pour lutter ne posaient pas problème. Leurs managers étaient les premiers à encaisser leurs chèques lors des phases de négociations après les multiples renvois.

A 17 jours des explications, des face to face piquants sont attendus, histoire de donner un avant-goût de ce que sera la troisième journée qui a connu tous les problèmes du monde pour mettre les acteurs d'accord. ■



FOOT - CRYSTAL PALACE

Babacar Khouma en ligne de mire ?



L'attaquant sénégalais Khouma Babacar serait sur les tablettes de Crystal Palace. Selon The Mirror, une offre aurait été formulée à l'ancien joueur du Racing Santander. Auteur de 4 buts cette saison en Série A, il séduit l'entraîneur

anglais Alan Pardew. D'autres clubs de Premier League sont également intéressés par le Sénégalais, mais l'actuel technicien de Crystal Palace en fait une priorité. En recherche d'un attaquant, les Eagles pourraient se pencher sur Simone Zaza (Juventus Turin) et également Loïc Rémy (Chelsea).

FOOT - LAMINE SANÉ, DÉFENSEUR DE BORDEAUX

“C’est toujours bien de commencer l’année par une victoire”

Après une première moitié très difficile, Bordeaux a gagné (2-3) son match au retour de la trêve hivernale. C'était dimanche dernier sur le terrain de Fréjus-Saint-Raphaël (club de National), en 32e de finale de la Coupe de France. "C'est toujours bien de commencer l'année par une victoire. Ça veut dire qu'on est sur de bons rails, on va bosser encore parce qu'on revient de vacances", a lâché le capitaine Lamine Sané sur Girondins4ever.com.



La qualification a été acquise de manière très difficile puisque les Girondins ont dû forcer pour passer cette étape. “C’est la Coupe de France, on la connaît, on sait par où il faut passer, par toutes les émotions comme l’euphorie ou l’énervement. Mais bon, le groupe a su rester serin, malgré le fait qu’on a été menés par deux fois. On a vécu ça il y a trois ans contre Raon l’Étape où on est arrivé jusqu’au bout. C’était vraiment très difficile, les équipes adverses se surpassent, on a l’impression que c’est eux la Ligue 1”, estime l’international sénégalais qui pense que, “au final, il faut retenir la qualification”. “C’est comme ça, c’est la Coupe de France, il y a des bonnes choses et de moins bonnes, reconnaît le défenseur des Lions. On va s’attendre à des prochains matches similaires. Le foot, ce n’est pas comme au rugby ou au basket où la meilleure équipe gagne, c’est celui qui a le plus de chance le jour J qui l’emporte [...]”.

ADAMA COLY



**MARATHON
EIFFAGE**
DE L'AUTOROUTE DE DAKAR



**COUREZ VOUS INSCRIRE
AU MARATHON EIFFAGE
DE L' AUTOROUTE DE DAKAR !**

INSCRIVEZ-VOUS VITE AVANT LE 15 JANVIER 2016 !*

Inscrivez-vous directement en ligne sur le site internet marathondakar.eiffage.com

OU

Rendez-vous dans les stations TOTAL, supermarchés ATAC Plateau
et magasins City Sport (Ponty et Sahn)

OU

Au siège d'Eiffage Sénégal

Avenue Felix Éboué x Route des Brasseries - BP 737 - Tel : 33 839 73 39

Tarifs Résidents

DES COURSES POUR TOUS
Samedi 13 Février 2016

- Relais 5x1 km à 10h Gratuit
- 10 km marche à 15h Gratuit
- 2 km kids à 17h Gratuit

DES COMPÉTITIONS INTERNATIONALES
Dimanche 14 Février 2016

- Marathon à 7h30 2000 F
- Semi-Marathon à 7h40 2000 F
- 10 km à 8h 2000 F

MAIS AUSSI LE KID STADIUM GRATUIT POUR LES ENFANTS

Chaque participant recevra au départ de la course une dotation comprenant une gourde de coureur, un dossard, un maillot/tee-shirt de course, une clé USB et de nombreux autres lots en plus de la médaille remise à l'arrivée !

Tentez aussi de remporter une prime jusqu'à **4 millions de FCFA ou même une Citroën C3**

* Exigez votre reçu, il vous permettra de retirer votre dossard et votre sac coureur



Services Médicaux et Secours aux participants gratuits







Accueil des participants à l'arrivée







EIFFAGE

Eiffage Sénégal
Avenue Félix Éboué x Route des Brasseries
BP 737 - Dakar
Tél : +221 338397339

www.marathondakar.eiffage.com

contact.marathondakar@eiffage.com